

Vignoble & Qualités : tous unis contre le mildiou

La 27^e édition de Vignoble & Qualités a présenté un panorama de la lutte contre ce *plasmopara viticola*.

Page 5

« La sécurité, une affaire de partenariat et de volonté »



Le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, a inauguré le nouveau commissariat d'Epernay, mis en service à l'été 2024.

Page 10

Une nouvelle ère pour Compas

Avec une nouvelle direction depuis un an, le groupe Compas renouvelle sa stratégie de développement.

Page 7

La CCI de l'Aube actionnaire de la SODIV

La CCI de l'Aube entre au capital de la SODIV qui vient en soutien des entreprises industrielles avec création d'emploi.

Page 8

Portrait

L'Aubois Alan Piat.

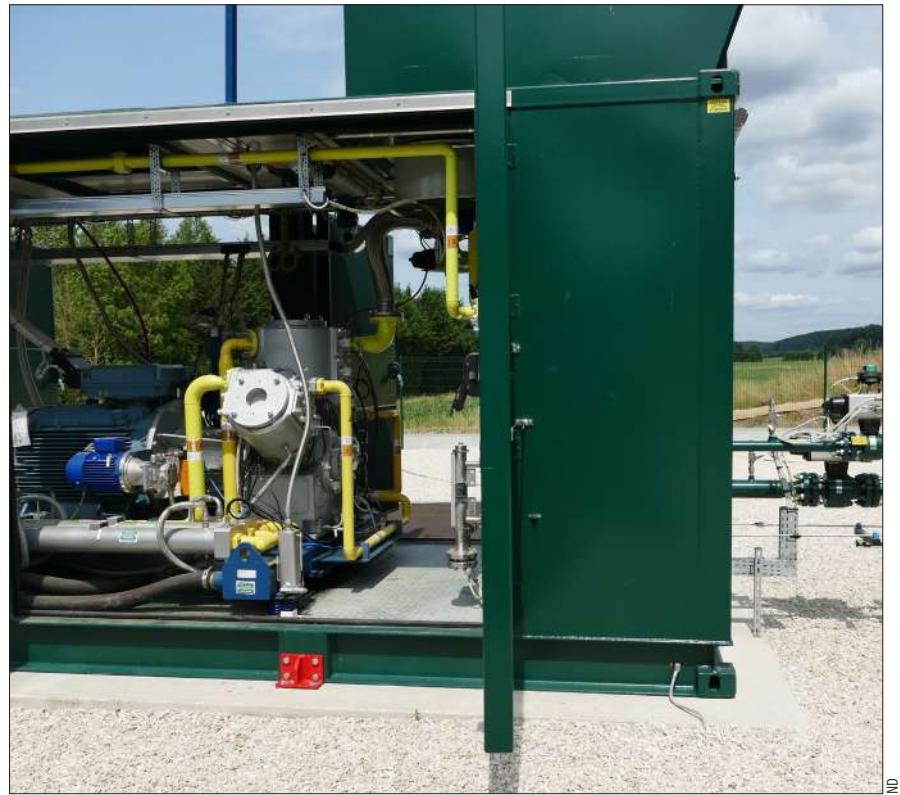
Page 32

16 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 15 à 30

NaTran mise sur le biogaz dans le Grand Est

Leader national de la production de biométhane, et fortement engagé dans les énergies renouvelables, le Grand Est pourrait, d'ici à 2030, fournir 15% de la production nationale de gaz renouvelable. C'est la conviction de NaTran, 2^e opérateur de transport de gaz en Europe et porteur de projets internationaux dans les réseaux hydrogène et CO2. À fin 2024, la région compte 127 installations injectant du biométhane dans les réseaux, soit quatre installations de plus en un an et une capacité de production (2,7 TWh) qui augmente de 6%. Toujours leader, le Grand Est contribue à près de 20% de la production nationale. Ces installations fournissent aujourd'hui 5,2% de la consommation totale de gaz de la région, un ratio supérieur à celui du niveau national (3,3%). « NaTran estime que la région Grand Est serait capable de contribuer à l'objectif national de 44 TWh de gaz renouvelable en 2030 à hauteur de 6,7 TWh ». Cette anticipation, évoquée par le Délégué territorial Nord-Est de l'entreprise, situerait la part régionale à hauteur d'un peu plus de 15% dans la production nationale de gaz renouvelable à l'horizon 2030. Elle signifie également une multiplication de 2,5 de l'actuelle capacité de production, dans les cinq années à venir.



NaTran (ex GRTgaz) avait lancé le rebours de Vouziers (Ardennes) en juillet 2023 - le premier dans le Grand Est.

Page 3

La Marne, département le plus jeune du Grand Est

Entre 1999 et 2025, la progression démographique du Grand Est est l'une des trois plus faibles de France. Auparavant quatrième population hexagonale, la région recule de deux rangs au profit de l'Occitanie et de la Nouvelle Aquitaine. Le solde naturel régional est désormais négatif. D'ici à 2040, le Grand Est devrait perdre 212 000 habitants. Soit une baisse de 4% dans une France métropolitaine qui verrait sa population croître de 3%. Sur ce chapitre, la Marne (indice 84) est le département le plus jeune de la région, en 2020, avec le Bas-Rhin (83). Elle le demeure en 2030 (107) et occupe le 3^e rang en 2040 (125), cédant la deuxième place à la Meurthe-et-Moselle. La

part des 65 ans et plus était de 14,8% dans le Grand Est en 1999. Elle devrait passer à 28,8% en 2050. De 2020 à 2040, le Grand Est compterait 187 000 seniors de plus et 393 000 jeunes de moins de 15 ans en plus. Avec 47 600 naissances en 2023, le Grand Est affiche son plus bas niveau depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le nombre d'enfants par femme est de 1,49 en région et de 1,68 en France métropolitaine, loin du seuil de renouvellement (2,1). Entre 2010 et 2023, le nombre de naissances régionales a diminué de 27% ; soit six points de plus qu'en moyenne nationale.

Page 12

IMPACT MAXIMAL

VISIBILITÉ TOTALE

Optez pour la une, soyez incontournable



03 26 08 38 30

R 28302 - 8118 - 2€



DES/ FESTIVAL ENTREPRENEURS

14 - 15 MAI 2025

12 rue André Huet Reims

Découvrez la PROGRAMMATION

Et réservez votre place !

Le prix du pétrole



En février 2025, le prix du pétrole se replie, celui du gaz continue d'augmenter

En février 2025, le prix du pétrole en euros se replie (-5,4 % sur un mois après +8,6 % en janvier). À l'inverse, celui du gaz continue d'augmenter (+4,0 % après +7,0 %) : il s'envole sur un an (+95,1 %). Les prix en euros des matières premières importées (hors énergie) accélèrent légèrement sur un mois (+2,1 % après +1,5 %) et augmentent fortement sur un an (+17,2 %). Les prix en euros des matières premières industrielles accélèrent nettement (+3,5 % après +1,2 %) et progressent de 11,6 % sur un an. Du côté des matières premières stratégiques, le prix de l'argent accélère (+5,4 % après +0,9 %), comme celui du cuivre (+3,3 % après +1,9 %), tandis que celui du cobalt plonge (-9,1 % après -1,0 %). (INSEE)

Le prix des matières premières industrielles



Les prix en euros des matières premières industrielles accélèrent

En février 2025, les prix en euros des matières premières industrielles accélèrent nettement (+3,5 % après +1,2 % en janvier). Sur un an ils progressent de 11,6 %. Les prix des matières minérales augmentent à un rythme soutenu (+3,7 % après +1,1 %), dans le sillage du fort rebond de ceux des métaux ferreux (+5,6 % après -0,5 %), de l'accélération des prix des métaux précieux (+5,8 % après +3,2 %) et, dans une moindre mesure, de celle des métaux non ferreux (+2,0 % après +1,0 %). Sur un an, les prix des matières minérales augmentent de 12,1 %, tirés par la forte hausse des prix des métaux précieux (+45,6 %) et des métaux non ferreux (+18,7 %). Au contraire, les prix des métaux ferreux diminuent nettement (-11,0 %). (INSEE)

Le prix des matières premières alimentaires



Les prix en euros des matières premières alimentaires ralentissent

En février 2025, les prix en euros des matières premières alimentaires ralentissent (+1,0 % après +1,9 % en janvier) dans le sillage de la décélération des prix de la viande (+3,4 % après +10,1 %) et des denrées tropicales (+2,8 % après +5,0 %). Les prix des produits de la mer se replient (-2,9 % après +6,3 %) et ceux des céréales baissent de nouveau (-3,9 % après -1,1 %), comme ceux des oléagineux (-1,1 % après -4,9 %). En revanche, les prix du sucre rebondissent nettement (+5,6 % après -6,0 %). Sur un an, les prix des matières premières alimentaires demeurent en forte hausse (+21,9 %), en raison de la flambée des prix des denrées tropicales (+87,6 %), en particulier ceux du café (+103,1 %) et du cacao (+72,2 %). Les prix de la viande augmentent eux aussi significativement sur un an (+14,4 %). (INSEE)

baromètre

Juliette Méadel en visite dans les Ardennes



Juliette Méadel lors de son passage dans les Ardennes.

Invitée par le député Pierre Cordier, la ministre déléguée chargée de la Ville, Juliette Méadel, a passé une longue journée dans les Ardennes pour faire un point sur les équipements de réussite éducative.

Arrivée tôt le matin en gare de Charleville-Mézières, la ministre a commencé son périple ardennais au centre socio-culturel Aymon Lire de Bogny-sur-Meuse où elle a échangé avec le directeur, les élus locaux ainsi que les parents présents à ce moment-là.

DEUX AIDES DE 100 000 EUROS

Avant de repartir de la Vallée de la Meuse, la membre du gouvernement a annoncé que ce centre bénéficiera prochainement d'une enveloppe de 100 000 euros pour améliorer encore

son fonctionnement.

La pérégrination de la ministre s'est poursuivie à Sedan, où, accueillie par le maire, Didier Herbillon, elle a visité le Collège Le Lac, labellisé Cité Educative. Un établissement auquel elle accordera aussi un soutien financier de 100 000 euros.

Après avoir déjeuné à la cantine du collège, Juliette Méadel a déambulé dans le centre ancien de la cité de Turenne, ce qui lui a permis de découvrir différents chantiers en cours dans le cœur historique où de nombreux immeubles sont dégradés.

Pour « réaffirmer que la politique de la Ville n'est pas uniquement le fait des grands ensembles », c'est à Sedan que la ministre a annoncé sa décision de « renouveler les 83 Cités éducatives labellisées en 2022 ». « Ces structures

rassemblent les acteurs locaux comme les écoles, associations et collectivités pour offrir un parcours éducatif global allant de l'accompagnement scolaire aux activités périscolaires en passant par le soutien à la parentalité », a-t-elle expliqué en louant « cet engagement fort pour une égalité des chances dès le plus jeune âge ».

Enfin, l'ancienne porte parole du Parti Socialiste (2014 à 2016) a, en dernier lieu, mis le cap sur le quartier de la Ronde-Couture à Charleville-Mézières où, accompagnée de Boris Ravignon, elle a eu l'occasion de visualiser les équipements sportifs (stade Salengro et Cosec des Mésanges) et découvert la construction en cours du magasin Netto et le Centre social du secteur.

PASCAL REMY

Ils bougent



DAVID CHATILLON RÉÉLU À LA PRÉSIDENTENCE DE L'UNION DES MAISONS DE CHAMPAGNE

À l'approche du terme de son premier mandat de trois ans (31 mars 2025), le Conseil de l'Union a renouvelé à l'unanimité sa confiance à David Chatillon pour présider aux destinées de cette organisation qui rassemble et représente les Maisons de champagne. A ce titre, David Chatillon poursuit ses fonctions de co-président du Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne (Comité Champagne). « Je remercie les membres du Conseil pour leur confiance renouvelée et les assure de mon engagement total au service de la défense des intérêts des Maisons et de la filière. Dans le sillage de nos prédécesseurs, notre rôle est de créer collectivement l'environnement le plus favorable et le plus stable possible au développement durable des acteurs du champagne dans un monde évolutif et instable », déclare David Chatillon. Ce nouveau mandat s'inscrit dans la continuité du premier, avec notamment l'ambition de poursuivre la mise en oeuvre de la feuille de route élaborée en 2022. L'objectif reste inchangé : faire en sorte qu'à moyen et long terme le champagne soit « toujours disponible, toujours désirable et toujours exemplaire ».

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES

29th
ANNIVERSAIRE

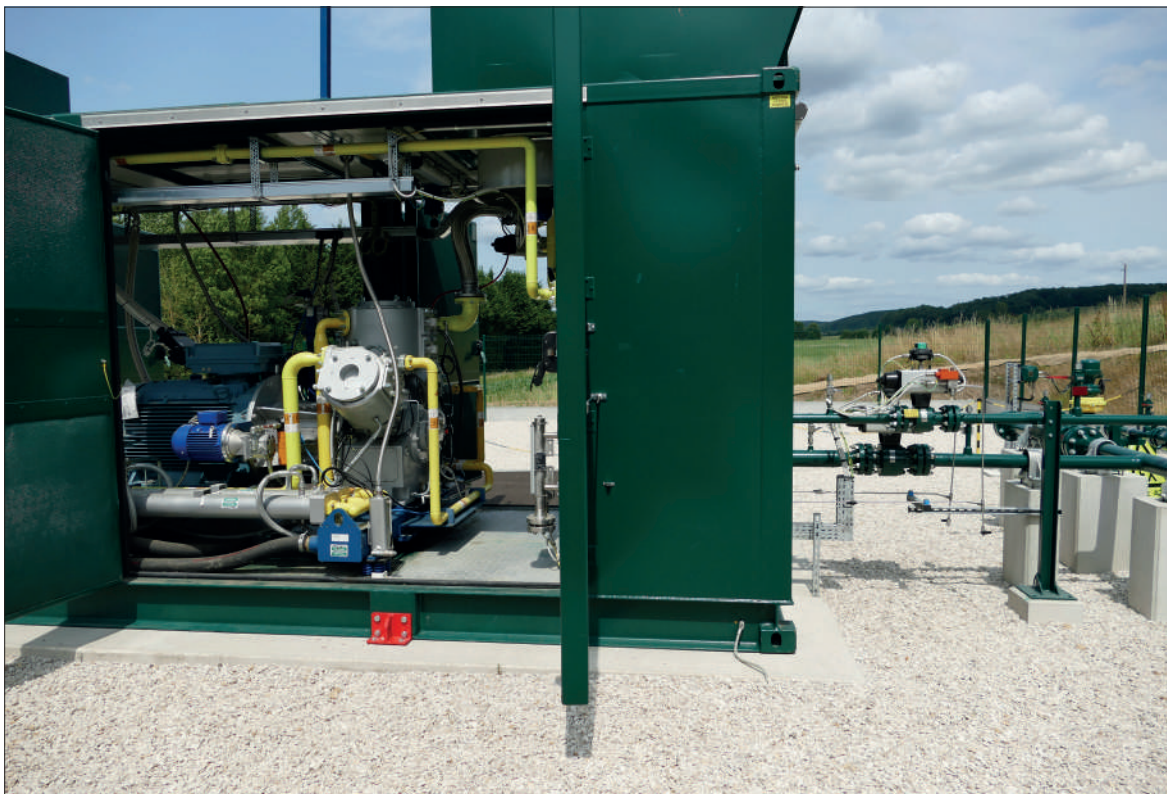
Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Le Grand Est pourrait produire 15% du gaz renouvelable en France à l'horizon 2030

Décarbonation. Leader national de la production de biométhane, et fortement engagé dans les énergies renouvelables, le Grand Est pourrait, d'ici à 2030, fournir 15% de la production nationale de gaz renouvelable. C'est la conviction de NaTran, 2^e opérateur de transport de gaz en Europe et porteur de projets internationaux dans les réseaux hydrogène et CO₂.



NaTran (ex GRTgaz) avait lancé le rebours de Vouziers (Ardennes) en juillet 2023 - le premier dans le Grand Est.

Vincent Rousseau, Délégué territorial Nord-Est (Grand Est et Hauts-de-France) de Natran, ex GRTgaz, 2^e opérateur de transport de gaz en Europe, 33 800 km de canalisations, 680 TWh transportés en 2024, 3 800 salariés et 2,6 Md€ de chiffre d'affaires en 2023, présente le bilan 2024 des consommations de gaz et évoque les projets de transition énergétique en lien avec les infrastructures gazières. Sur le premier point : « Une consommation en baisse dans le Grand Est qui masque un contraste entre la consommation industrielle et la production d'électricité ».

En 2024, la consommation de gaz de la région Grand Est (52,9 TWh) est en baisse de 10,5% par rapport à 2023, une baisse plus importante qu'au niveau national (-5,5%) et qui illustre la très faible utilisation des trois centrales à gaz de la région (-61%), situées à Toul et Blénod-lès-Pont-à-Mousson en Meurthe-et-Moselle et Saint-Avold en Moselle. Cette faible

utilisation s'explique par une meilleure disponibilité du parc nucléaire.

Ce bilan montre *a contrario* une reprise (+12%), hors production d'électricité, de la consommation industrielle de gaz, portée par les secteurs de la chimie et de l'agroalimentaire. Les consommations des secteurs résidentiel et tertiaire sont en légère baisse (-1%) et résultent de la poursuite des efforts de sobriété énergétique poursuivis dans le Grand Est.

LE GRAND EST, 2^E RÉGION CONSOMMATRICE DE GAZ

Les 52,9 TWh consommés en 2024, soit 14,6% du total national (361 TWh), font du Grand Est la deuxième région consommatrice de gaz, derrière l'Ile-de-France et devant les Hauts-de-France (47,8 TWh), la Normandie (38 TWh), l'Auvergne-Rhône-Alpes (37,9 TWh) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (27,3 TWh).

Sur les trois segments consomma-

teurs de gaz dans la région, la distribution publique, qui représente près de 52% de la consommation, est en très légère baisse (-1%). La consommation des industries (38%) est en hausse de 12%. La consommation de gaz dans la production d'électricité (10%) baisse de 61%.

Par comparaison, la consommation de deux de ces trois segments décline au niveau national : -1,4% pour la distribution publique et -56% pour les centrales électriques à gaz. Cette consommation progresse de 0,8% pour la clientèle industrielle.

LA RÉGION TOUJOURS LEADER DE LA PRODUCTION DE BIOMÉTHANE

À fin 2024, la région compte 127 installations injectant du biométhane dans les réseaux, soit quatre installations de plus en un an et une capacité de production (2,7 TWh) qui augmente de 6%. Toujours leader, le Grand Est contribue à près de 20% de la production nationale. Ces installations fournissent aujourd'hui 5,2% de

NATRAN VEUT MULTIPLIER PAR CINQ LA PART DES GAZ RENOUVELABLES DANS LES RÉSEAUX

Le transporteur de gaz, opérateur de réseaux de biométhane et porteur de projets en matière d'hydrogène et de CO₂ a profité de son exposé du bilan gaz 2024 du Grand Est pour exposer son projet d'entreprise 2030 en annonçant cinq objectifs stratégiques : consacrer plus de 50% de ses investissements à la transition énergétique, multiplier par cinq la part des gaz renouvelables dans les réseaux, faire émerger plus de 1 000 km de réseaux H₂ et CO₂ en France et en Allemagne, réduire l'empreinte carbone de ses activités de 40%, et attirer et développer les compétences nécessaires à sa transformation.

la consommation totale de gaz de la région, un ratio supérieur à celui du niveau national (3,3%).

Pour rappel, le biométhane est un gaz 100% renouvelable, produit à partir de déchets de l'agriculture de l'agroalimentaire, des ménages, de la restauration collective ou de boues des stations d'épuration. L'Aube, la Marne et les Ardennes sont les trois premiers départements du Grand Est en matière de capacité d'injection du biométhane dans le réseau gaz.

Le programme des stations de rebours, système de remontage du gaz du réseau de distribution au réseau de transport, permettant d'absorber la production en périodes de consommations insuffisantes, notamment l'été, se poursuit. Le Grand Est compte trois de ces installations en service dont une à Vouziers (inaugurée en juillet 2023, voir PAMB 8027) et trois autres sont à l'étude. La pyrogazéification et la gazéification hydrothermale totalisent 13 projets déposés dans le Grand Est.

61% DES CAPACITÉS RÉGIONALES DE BIOMÉTHANE EN CHAMPAGNE-ARDENNE

Sur les 2 723 GWh de la capacité installée de biométhane dans le Grand Est en 2024, le territoire champardenais couvre un peu plus de 61% de la capacité de production régionale. Championne en la matière, la Marne pèse 22,6%, devant l'Aube 20,8%, les Ardennes 13,6% et la Haute-Marne 4,7%. Ce sont évidemment les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire qui expliquent cette prédominance.

Entre 2023 et 2024, ces capacités n'ont pas évolué dans six départe-

ments de la région. Elles ont augmenté de 11% dans la Marne, de 8% dans le Bas-Rhin, et de 3% dans l'Aube et les Ardennes.

LE GRAND EST POURRAIT PRODUIRE 15% DU GAZ RENOUVELABLE EN FRANCE EN 2030

« NaTran estime que la région Grand Est serait capable de contribuer à l'objectif national de 44 TWh de gaz renouvelable en 2030 à hauteur de 6,7 TWh ».

Cette anticipation, évoquée par le Délégué territorial Nord-Est de l'entreprise, situerait la part régionale à hauteur d'un peu plus de 15% dans la production nationale de gaz renouvelable à l'horizon 2030. Elle signifie également une multiplication de 2,5 de l'actuelle capacité de production, dans les cinq années à venir. Au sujet des projets et travaux en cours de NaTran concernant le transport de l'hydrogène, Vincent Rousseau évoque, entre autres, les projets RHYn, 100 km de canalisations 100% hydrogène entre le sud de l'Alsace et le sud-ouest du Bade-Wurtemberg, mosaHYc et HY4Link, ce dernier propose de relier la Belgique, le Luxembourg, la région Grand Est et la Sarre, en Allemagne, véritable dorsale européenne de l'hydrogène.

NaTran emploie dans le Grand Est 265 salariés et exploite 5 200 km de réseau. L'entreprise a investi 36 M€ en sécurité de l'approvisionnement, entretien et modernisation de ses installations et accélération de son adaptation à la transition énergétique.

GÉRARD DELENCLOS

Tourisme. Facteur d'attractivité, l'œnotourisme au centre de la réflexion lors des 2^e Assises, avec un constat, travailler ensemble.

œnotourisme : se réinventer autour des vignes en Champagne



Les 2^{èmes} assises de l'œnotourisme ont eu lieu à Troyes le 11 mars dernier.

L'Aube a accueilli 150 professionnels du tourisme en plénière au Centre de congrès le matin et dans le terroir viticole de la Côte des Bar l'après-midi. L'Aube représente 23 % de l'appellation champagne sur 64 communes. La vigne y emploie 2 000 salariés autour de 450 vigneron. « Nous formons notre famille à reprendre les exploitations familiales et quand nous recevons des visiteurs, c'est comme si nous recevions

notre famille », témoigne Arnaud Lamoureux, vigneron aux Riceys. Pourtant, il exprime aussi sa difficulté à être au four et au moulin et le fait qu'un vigneron doit d'abord se trouver dans ses vignes. « Nous ne pouvons pas être partout. N'ayons pas peur d'être nous-mêmes ». Il faut donc que les vignerons considèrent que le temps qu'ils passent avec les touristes n'est pas du temps perdu et qu'il y a une rentabilité derrière. Or depuis la covid, beaucoup de

maisons n'ouvrent plus leur cave, divisant par deux la fréquentation, de 48 000 visiteurs avant covid à 28 000 en 2024.

Dans son allocution d'ouverture retransmise aux Assises de Troyes, Nathalie Delattre, ministre déléguée chargée du Tourisme, a insisté sur la capacité d'attractivité des régions française, « notre pays a tous les atouts en main pour devenir le leader du tourisme en Europe. Je reste convaincue qu'une partie de la solution se trouve entre vos mains par l'innovation et la diversification. Le tourisme vous permet de valoriser votre production en vente directe et d'attirer de nouvelles clientèles. Il constitue un puissant levier et pour territoire. Cependant, il est essentiel que la filière se structure et se mette en réseau. Le tourisme est une mosaïque d'acteurs très variés qui n'ont pas toujours l'habitude de travailler ensemble ». La France est la première destination touristique mondiale avec plus de 100 millions de visiteurs étrangers accueillis en 2024, sans doute avec l'effet des Jeux olympiques. Il s'agit désormais de capitaliser sur cet acquis.

UN MONDE DE COMPÉTITION ET D'INNOVATION

Philippe Pichery, président du

Conseil départemental, l'affirme : « Nous sommes dans un monde de compétition ». Des compétitions pour notamment trouver l'idée qui amènera les touristes à choisir le département comme destination. Sarah Amrani, chargée d'innovation œnotourisme évoque alors l'œnotourisme Lab. Créée il y a cinq ans à Châlons-en-Champagne, la structure accompagne gratuitement les porteurs de projets de l'œnotourisme pour travailler leur offre avec des experts. « Innover ne signifie pas uniquement de la technologie, cela peut être un service, un produit pour faire découvrir les vignobles de façon différente ». 60 projets ont été accompagnés depuis 2018, date de création du Lab, comme des dégustations avec accords mets vins, des ateliers de sophrologie et dégustation, des résidences d'artistes dans les vignobles, des promenades dans les vignes en calèche ou encore la découverte des vignobles vus du ciel.

Des idées confortées par le retentissement de l'inscription du champagne à l'Unesco. Une étude réalisée par l'Agence d'Urbanisme de la Région de Reims (AUDRR) en mars 2025 évalue les impacts de l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne (CMCC) au

patrimoine mondial. L'analyse en souligne les bénéfices de notoriété, retombées économiques et de protection du patrimoine. Renforçant la fierté locale de 86 % des habitants, l'inscription a amélioré l'image du territoire. Elle se répercute sur la fréquentation touristique avec une clientèle internationale de plus en plus présente. Une dynamique qui profite aux secteurs du tourisme, de l'hébergement et de la restauration, mais également à la préservation du patrimoine.

UNE ANNÉE, TROIS ANNIVERSAIRES

Cette année, l'Aube fête donc le 10^e anniversaire de l'inscription du champagne à l'Unesco, les 30 ans de la Route du Champagne et les 50 ans de la commanderie du Saute Bouchon. Autant d'anniversaires qui ponctuent l'agenda d'événements tous les mois autour des trois appellations que sont le Champagne, le Coteau Champenois et le Rosé des Riceys. Champagne Party, entretiens culturels autour du champagne et de la gastronomie, Champagne Day sont autant de prétextes pour faire pétiller les territoires.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Formation. L'établissement marnais forme, entre autres, 300 apprentis et 240 lycéens et étudiants chaque année.

Cap sur la formation d'excellence pour Avize Viti Campus



Avize Viti Campus propose de nombreuses formations en lien avec tous les métiers de la vigne et du vin.

Lycée, CFA, CFPPA, l'établissement accueille tout au long de l'année des étudiants, lycéens, stagiaires et apprentis à qui il dispense un ensemble de formations de toutes sortes, avec un point commun : les métiers de la vigne et du champagne sous toutes leurs formes

dans les filières Viticulture-œnologie, Agroéquipement, Commerce des vins et spiritueux, œnotourisme... une trentaine de formations qui font d'Avize Viti Campus un établissement d'excellence dans son domaine. « Aujourd'hui, nos équipes accueillent et forment 300 apprentis sur le CFA et

240 jeunes dans le lycée. Et chaque année, nous dispensons environ 90 000 heures de formations au niveau du CFPPA », précise Fabrice Wateau, le nouveau directeur, nommé à la tête d'Avize Viti Campus le 24 février 2025, qui souhaite renforcer les liens avec la profession viticole champenoise et promouvoir l'enseignement agricole à l'échelle du territoire. « L'objectif est clairement de positionner Avize Viti Campus comme un établissement de formation de haut niveau, de renforcer cette image de formation d'excellence et de tisser les liens les plus fins avec le monde professionnel ». Une feuille de route qui s'appuie sur les échanges permanents entre l'établissement et la filière pour assurer des formations au plus près des besoins de cette dernière.

Ainsi, l'établissement a établi un partenariat avec l'Institut des Métiers d'Excellence LVMH pour former en alternance une douzaine d'étudiants au Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA) Vigne et Vin, en vue de leur intégration

dans les Maisons de Champagne du groupe. Autre exemple de partenariat : au niveau de l'agro-équipement, Avize Viti Campus a mis en place un programme complet et personnalisé avec l'entreprise Ravillon pour former des mécaniciens. « Sur une promotion de huit personnes, cinq ont été embauchées à la fin de la formation », précise Jenny Colas, chargée de développement formations courtes. « Pour les salariés, dans le cadre d'une montée en compétences, nous assurons des formations pouvant aller de 14h pour les plus petites exploitations, à 150h. Notre force c'est notre capacité d'adaptation à la demande ».

En matière de formation initiale aussi, l'établissement vise une montée en puissance, en rappelant notamment que les différents cursus ne sont pas réservés qu'aux personnes issues du monde agricole et viticole. « Nous ne formons pas que des repreneurs d'exploitations ou des enfants d'exploitants. Environ 50 % de notre public n'est pas issu du monde agricole et viticole », note Fabrice Wateau, qui



Fabrice Wateau est le nouveau directeur de l'établissement.

espère ouvrir le plus largement possible les portes de l'établissement, au profit de toute la filière et plus largement tout le territoire et l'écosystème champenois.

BENJAMIN BUSSON

Champagne. Le développement du mildiou est un sujet d'inquiétude majeur dans le monde viticole. La 27^e édition de Vignoble & Qualités a présenté un panorama de la lutte contre ce *plasmopara viticola*.

Vignoble & Qualités : tous unis contre le mildiou



De gauche à droite : François Delmotte (Institut des sciences de la vigne et du vin de Bordeaux, président de séance), Pascal Doquet (administrateur SGV, référent cuivre), Sébastien Debuissou (Comité Champagne), Marie-Christine Dufour (CIVB), Basile Pauthier (Comité Champagne), Vincent Sagette (BASF).

« 2016, 2021, 2024 montrent que le mildiou est un fléau destructeur de récolte et que nous nous trouvons désarmés face à lui. Mais nous ne sommes pas réduits à subir sans agir ! Le découragement n'étant pas dans le tempérament des vigneron champenois, tout n'est pas perdu, certaines solutions existent... » Par ces mots, Véronique Blin, présidente de Terroirs & Vignerons de Champagne, accueillait dans les locaux du Centre viticole - Champagne Nicolas Feuillatte, à Chouilly, les nombreux participants de la 27^e édition de Vignoble & Qualités, rendez-vous incontournable d'échanges techniques du vignoble champenois.

De fait, ce petit champignon (qui, scientifiquement, n'en est pas un), venu des Etats-Unis vers 1878, met aujourd'hui à mal les vignobles du monde entier en général, et français en particulier. À plus forte raison dans un contexte climatique doux et pluvieux qui favorise son développement. Sébastien Debuissou, directeur qualité et développement

durable du Comité Champagne, faisait état d'une perte de récolte de 20 à 25 % en 2024 - campagne la plus arrosée ! -, quand elle n'était que de 10 % en 2012. Or, si les traitements contre le mildiou demeurent indispensables, la réglementation limitant l'utilisation de produits phytosanitaires conventionnels réduit les moyens d'intervention, que ne compensent pas l'augmentation des produits de biocontrôle, moins efficaces. En ce sens, le mildiou apparaît bien comme un problème majeur pour les années à venir.

IMPOSSIBLE DE NE PAS TRAITER

Marie-Christine Dufour, directrice du service technique du Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB), présentait un retour d'expérience dans cette région rencontrant une forte pression du mildiou. Premier constat : impossible de ne pas traiter. Deuxième constat : il n'est pas possible de définir scientifiquement le moment auquel il faut démarrer le traitement. Le pragmatisme montre

cependant que plus l'intervention est précoce et suffisamment importante (tout en diminuant ensuite les doses de cuivre pour respecter la réglementation), plus on évite le risque d'emballement de la maladie. En ce sens, les clés aujourd'hui identifiées du succès restent la qualité des pulvérisations, la fiabilité des données météorologiques pour positionner au mieux les traitements, une logistique efficace (intervention rapide pour traiter mieux et moins) mais complexe à mettre en œuvre sur le terrain, et... l'espoir de variétés résistantes à venir.

Reste que le changement climatique en cours ne va pas faciliter la tâche des vignerons, comme l'expliquait Basile Pauthier, chef de projet agrométéo, sol et sous-sol, au Comité Champagne. En effet, le climat champenois, normalement froid, évolue vers un climat tempéré - comme à Bordeaux - à "tempéré chaud" - comme à Montpellier. Les tendances laissent apparaître un accroissement des précipitations, avec forts orages, comme en 2021

et 2024. La hausse des températures (+2 à +6° d'ici 2100) favorisera la sensibilité au mildiou.

ENTRETIENNER LES PULVÉRISATEURS

Mathieu Liébart, chef de projet viticulture, agroéquipement et robotique au Comité Champagne, insistait sur les aspects essentiels de la pulvérisation, clé de voûte actuelle du succès d'une bonne protection phytosanitaire : faire mieux en maximisant la dose efficace et en appliquant moins mais au bon endroit, afin de déposer le maximum de produit de façon plus uniforme, sachant également que la granulométrie de la goutte (idéale entre 150 et 200 microns) entraîne une différence d'efficacité atteignant parfois 50 %. Toutefois, l'hétérogénéité du parc de pulvérisateurs, le réglage complexe des machines, leur entretien parfois (souvent ?) défaillant, complique la mise en œuvre d'une pulvérisation optimale.

Pour confirmer les propos de Mathieu Liébart, Benoît Vézy et Christophe Didier, conseillers viticoles et relations adhérents/œnologie chez TEVC, balayaient de façon éloquent la multitude d'incidents rencontrés sur les pulvérisateurs et diminuant d'autant l'efficacité des traitements - les deux conseillers relevant par ailleurs que 80 %, des matériels présentent des problèmes de conception ! La vérification régulière du matériel et son entretien reste le mot d'ordre.

AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

Si des recherches sont menées en matière d'efficacité des programmes fongicides à disposition des vignerons, d'autres sont en cours - notamment en Champagne - autour de nouvelles variétés de cépages résistantes aux maladies (et adaptées au changement climatique). Marie-Laure Panon, responsable du service écosystème et protection au Comité Champagne, indiquait que les expériences menées avec le Voltis montraient une diminution spectaculaire des traitements anti mildiou (1,3 passage sur le réseau Voltis contre 13

passages dans le vignoble, en 2024), conduisant à une réduction de 80 à 90 % des intrants phytosanitaires.

François Delmotte, directeur adjoint en charge de la recherche à l'Institut des sciences de la vigne et du vin de Bordeaux, précisait que les recherches (comme celles sur les biopesticides à base de peptides, ou encore sur le "silencing génique") devaient désormais passer du laboratoire au terrain.

Prophylaxie, cépages résistants, développement du biocontrôle... constituent une combinaison de moyens qui doivent permettre de lutter contre le mildiou, mais qui nécessitent un engagement collectif de tous les acteurs. Les viticulteurs ne sont pas seuls face à ce défi dont les pouvoirs publics ont appréhendé l'importance en lançant en 2023 un plan d'action, connu sous le sigle de Parsada*, visant à identifier de nouveaux leviers pour protéger les récoltes et doté, dès l'an dernier de 146 M€.

JACQUES RIVIÈRE

*Plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures.



Sébastien Debuissou, directeur qualité et développement durable du Comité Champagne.

EXPERT EN VÊTEMENTS & OBJETS PUBLICITAIRES

UNE CASQUETTE, MILLE FAÇONS DE SE DÉMARQUER !

Entreprise, coopérative, asso, événement... Affichez votre identité avec style ! Brodée ou imprimée, votre casquette vous ressemble !

REIMS
03 26 36 36 26
WWW.KADIMAGE.FR
Facebook
LinkedIn
Instagram
TikTok
YouTube

Industrie. C'est un projet industriel qui aura mis du temps à voir le jour mais. Cette fois, ce dossier se concrétise sur le terrain, en l'occurrence la zone d'activités de Lumes, propriété de la communauté d'agglomération Ardenne Métropole.

Galloo déménagera en septembre sur la zone d'activités de Lumes



Les travaux de construction du nouveau site de recyclage de ferrailles de Galloo, dans les Ardennes, vont bon train.

À cet endroit idéalement situé à la périphérie de Charleville-Mézières, à quelques centaines de mètres de la voie rapide, le groupe nordiste Galloo, basé sur le port fluvial d'Halluin (Nord), construit un bâtiment de retraitement de ferrailles. Trois entreprises ardennaises prennent part à ce chantier : Urano à Warcq (VRD et gros

oeuvre), Metalinov à Tournes (charpente métallique) et Altom à Charleville-Mézières (couverture étanchéité bardage).

Basée jusque-là à Bourg-Fidèle, où elle a racheté il y a une dizaine d'années l'entreprise Alves, la succursale ardennaise de Galloo qui compte six salariés sur le Plateau, déménagera donc

en septembre prochain à cet endroit.

Elle côtoiera dans ce lotissement d'activités Evolution, le Centre d'exploitation des barrages de l'Aisne et de la Meuse Bameo-SeMao, le Centre d'entretien et d'intervention de la DIR-Nord et le siège de la Fédération départementale d'électricité.

UN HANGAR FERMÉ, UN HALL OUVERT ET UN SIÈGE ADMINISTRATIF

Fort de 44 succursales en France dans le Nord/Pas-de-Calais, l'Aisne, la Normandie, la Somme, la Seine-Maritime et les Yvelines et aussi en Belgique, Galloo, numéro deux français dans sa spécialité, fait partie des dix plus importants experts européens du traitement et du recyclage de métaux ferreux et non ferreux. Le groupe franco-belge traite annuellement 1,4 million de tonnes de métaux fer-

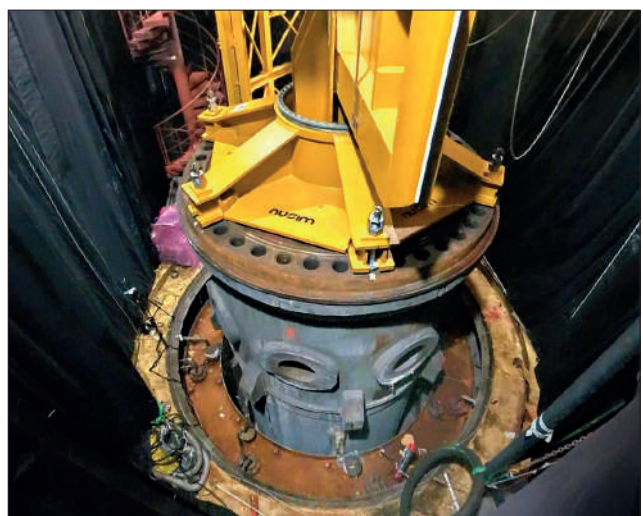
reux, 80 000 tonnes de métaux non-ferreux, 20 000 tonnes de plastiques et 150 000 tonnes de résidus de presse. Il investit continuellement dans de nouvelles technologies afin d'atteindre un taux de recyclage à 100%.

À Bourg-Fidèle, l'antenne ardennaise consacre l'essentiel de son activité à l'achat et la vente de ferrailles et de métaux non ferreux, la transformation des véhicules hors d'usage, la démolition des métaux, le démantèlement d'installations industrielles et la collecte de machines-outils. « L'objectif est d'ouvrir le 1^{er} septembre », déclare le directeur de Galloo Ardennes, Mathias Poyet. Ce nouveau site comprendra un hangar fermé de 600 m², un hall ouvert de 1 000 m² et un siège administratif de 100 m² avec un bureau.

PASCAL REMY

Énergie. En extrayant la cuve d'un réacteur à eau pressurisée, EDF a accompli à Chooz une première en France.

Centrale de Chooz : levée réussie de la cuve du réacteur



Selon EDF, cette réussite servira de référence pour les futures déconstructions de réacteurs en France et à l'international.

EDF a franchi une étape historique en plein démantèlement de son site nucléaire de Chooz A, avec l'extraction de la cuve de son puits de béton. Cette levée

réussie représente une avancée majeure et une première en France pour un réacteur à eau pressurisée. Cette opération inédite, réalisée avec succès, marque une

nouvelle avancée décisive dans la déconstruction du réacteur et confirme la position d'EDF comme acteur de référence de la filière nucléaire à toutes les étapes du cycle de vie des installations.

ÉTAPE CLÉ

« Cette étape clé illustre une nouvelle fois le savoir-faire des équipes d'EDF et de ses partenaires industriels. Cette opération d'envergure consistait à sortir une pièce de 190 tonnes, haute de 9,5 mètres et large de 5 mètres d'un puits où elle était considérée comme indémontable relève d'un défi technique majeur », signale la direction de Chooz.

La cuve, une fois installée et reliée aux circuits primaires du réacteur, était destinée à rester en place jusqu'à la fin de vie de l'installation. C'est à l'intérieur de cette cuve

qu'était situé le combustible radioactif à l'époque de l'exploitation.

Cette prouesse a été rendue possible grâce à une préparation minutieuse avec la rénovation du pont roulant et la découpe des tubulures des tuyauteries primaires survenues lors du premier semestre 2024.

« Au-delà de la performance technique, c'est avant tout une réussite humaine. Coordination, rigueur et expertise ont été les maîtres-mots de cette opération menée en toute sécurité. » Ce jalon marque une avancée significative vers le démantèlement complet de Chooz A et constitue une référence précieuse pour les futures déconstructions de réacteurs en France et en Europe.

P.R.

Finances

La DDFiP de la Marne lance « Les mardis du numérique »

À quelques semaines de l'ouverture de la campagne 2025 de déclaration de l'impôt sur le revenu, la Direction départementale des Finances publiques (DDFiP) de la Marne lance l'opération « Les mardis du numérique ». Celle-ci permettra aux usagers peu à l'aise avec le numérique de bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans la création de leur espace numérique sécurisé et la découverte de ses nombreuses fonctionnalités. Afin de permettre à un maximum d'usagers de bénéficier de ces services, et cela sans attendre le début de la campagne déclarative, la DDFiP de la Marne met en oeuvre l'opération « Les mardis du numérique » au sein des Centres des Finances publiques de Reims, Châlons-en-Champagne, Epernay et Vitry-le-François.

Ainsi, chaque mardi de 14 à 16 heures, jusqu'au 31 mai 2025, des étudiants de 3^{ème} année de BUT, spécialement formés par la DDFiP de la Marne, accompagneront les usagers intéressés dans la création de leur espace numérique sécurisé sur le site impots.gouv.fr. Seules 30 minutes suffisent pour créer cet espace et se l'approprier !

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'OPÉRATION « LES MARDIS DU NUMÉRIQUE » ?

Les usagers intéressés sont invités à se rendre à l'accueil des Centres des Finances publiques de Reims, Châlons-en-Champagne, Epernay et Vitry-le-François pour prendre un rendez-vous selon leurs disponibilités dans les créneaux couverts par l'opération. Un coupon est pour cela disponible à l'accueil de ces centres. Lors de leur rendez-vous, ils devront veiller à être munis de leur dernière déclaration de revenus, d'une pièce d'identité et d'une adresse mail, s'ils en ont une.

Viticulture

Ouverture de la procédure de demande d'indemnisation au titre de l'indemnité fondée sur la solidarité nationale (ISN)

La Commission chargée de l'orientation et du développement des assurances garantissant les dommages causés aux récoltes (CODAR) réunie le 12 février 2025 a reconnu l'aléa climatique lié aux orages de grêle du 12 mai 2024 comme susceptible d'avoir occasionné des pertes de récolte en viticulture pour la campagne 2024, sur les communes de Barzy-sur-Marne, Passy-sur-Marne et Trélou-sur-Marne. Sont éligibles à une indemnisation par le régime de l'indemnité de solidarité nationale (ISN) les exploitants agricoles non assurés multirisques climatiques ayant subi des pertes de récolte sur leurs productions viticoles supérieures à 50 % de leur rendement de référence historique.

• Date de dépôt des dossiers
La campagne de dépôt des demandes d'indemnisation est ouverte : du 31 mars au 30 avril 2025

• Comment déclarer

Le dépôt de votre demande est à réaliser via l'application AléaNAT. L'accès sécurisé à l'application s'effectue via le lien : <https://ecoagri.agriculture.gouv.fr/aleanat> ou au travers du portail Mes Démarches : <https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> Onglet « Exploitation agricole » puis « Demander une aide PAC, conjoncturelle ou structurelle »

Rubrique « Demander une indemnisation pour les pertes en agriculture causées par un aléa climatique ». Pour accéder à AléaNAT, vous pouvez vous connecter soit via « moncompte », soit via France Connect.

Pour l'accès via « moncompte », vous devez au préalable posséder un compte.

Si vous disposez déjà d'un compte, vous pouvez directement accéder à AléaNAT en vous munissant de votre identifiant et de votre mot de passe.

Dans le cas contraire, vous devez créer un compte d'accès sur <https://moncompte.agriculture.gouv.fr/>



Commerce. Avec une nouvelle direction depuis un an, le groupe Compas qui propose des services et produits essentiellement pour les viticulteurs « de l'exploitation à la mise en bouteille » renouvelle sa stratégie de développement.

Une nouvelle ère pour le spécialiste de l'accompagnement viticole

Nouveau logo, nouveau site internet, nouvelle équipe de direction. Le groupe Compas, créé à Rosnay en 1890, dans la Marne, est reconnu dans la région pour son expertise et ses services auprès de la profession viticole et horticole, avec un catalogue proposant plus de 18 000 références ! Au fil des ans, l'entreprise n'a cessé de se développer avec le rachat de plusieurs sociétés dans des territoires viticoles (Minjard dans la Vallée du Rhône qui emploie une trentaine de personnes), jusqu'à la prise de contrôle par le groupe Vivescia en 2012.

Cette année, elle franchit donc une nouvelle étape avec un nouveau site internet, viticlic.com. « L'objectif était d'optimiser l'expérience client, avec un site plus simple et proposant de nouvelles fonctionnalités comme une wishlist ou la possibilité de créer un panier ou encore un module accessibilité », explique



Coralie Roussel, Responsable Ressources Humaines et Projets et Éric Leroux, Responsable Offre vignes.

Coralie Roussel, Responsable Ressources Humaines et Projets. Ce qui pourrait apparaître comme un détail fait en réalité partie d'une politique d'engagement RSE développée par le groupe depuis un an. « Nous avons décliné un certain nombre d'objectifs et il nous reste désormais à définir nos ambitions en termes de réduction d'émission de gaz à effet

de serre. » Proximité, transmission du savoir-faire, réduction de l'impact environnemental, accompagnement des professionnels vers des pratiques plus vertueuses, formation des collaborateurs aux nouvelles technologies font désormais partie des objectifs affichés par le groupe Compas. « Nous nous inscrivons dans un système de partenariat avec nos clients qui mettent entre

nos mains le développement de leur patrimoine, avec toutes les incertitudes climatiques et leurs conséquences. Notre rôle est de les aider et de leur fournir le meilleur service possible, avec notre expertise », insiste Éric Leroux, Responsable Offre vignes.

INNOVATION

C'est pourquoi l'enseigne propose régulièrement de nouveaux matériels et produits. « Nous accompagnons nos clients dans le temps, et bien sûr, nous proposons de nouvelles technologies grâce à de nouveaux partenariats. » La dernière en date ? « Le capteur Vitivisio qui permet de collecter l'ensemble des données de la vigne grâce à l'IA. » Car contrairement à ses aînés, la nouvelle génération de viticulteurs est friande d'Outils d'Aide à la Décision (OAD). « Il faut prendre le train au bon moment et pouvoir dès à présent, proposer ces produits », poursuit Éric Leroux qui précise que le partne-

nariat avec la société bordelaise Vitivisio permet de proposer un matériel qui « va faire de la captation et de l'analyse de chaque pied de vigne pour notamment gérer et anticiper l'arrivée des maladies. Dans un contexte de développement de mildiou ou de flavescence dorée, on doit pouvoir répondre aux besoins de nos clients avec des technologies telles que celle-là. » Drones ou encore exosquelettes font aussi partie des matériels vendus par Compas. « La technologie évolue, tout comme les prix. Les exosquelettes qui pouvaient coûter une certaine somme il y a cinq ans sont devenus beaucoup plus abordables aujourd'hui, à tel point que la MSA de l'Aube, par exemple, conseille les viticulteurs et les agriculteurs sur ce sujet, en prévention des TMS (troubles musculosquelettiques). »

Fort de son positionnement, Compas lance aussi sa gamme de produits distributeurs, sous sa marque, « Vigne ». « Nous

sommes sur quatre segments : Vigne essentiel avec un bon rapport qualité-prix. Vigne certifiée, pour tout ce qui est certification. Vigne création sur des produits que l'on crée et Vigne premium, sur des produits un peu plus haut-de-gamme », fait savoir Coralie Roussel. Souhaitant accompagner sa clientèle au plus près, Compas a sorti pour la première fois, un catalogue uniquement dédié au bio, « une demande de nos clients qui, en un seul outil, peuvent retrouver toutes les références ainsi que des conseils d'expertise », note le Responsable Offre vignes. La société aux 135 années d'existence et aux 136 collaborateurs continue donc de se développer. Avec un chiffre d'affaires de 58 M€, le groupe a investi l'année dernière un million d'euros pour rénover et réorganiser ses magasins ainsi qu'une partie de son siège, situé à Gueux.

NASTASIA DESANTI

Santé

Le Gynécobus ardennais présenté à Emmanuel Macron



Thomas Talec, directeur du groupement hospitalier de territoire Nord Ardennes, Valérie Burg, directrice des soins, Christelle Barré sage-femme cheffe, Vincent Belviso, directeur des services techniques, Mme Ot' Jacques, sage-femme, et Aurore Beghuin, aide-soignante, ont été invitées le 7 mars à l'Élysée par Emmanuel Macron.

Ils étaient accompagnés pour l'occasion par le gynécobus.

À l'occasion de la Journée des droits des femmes, le Président de la République avait tenu à mettre à l'honneur le collectif de professionnels de santé qui a mis en place, dans les Ardennes, une équipe mobile (un binôme sage-femme /aide-soignante) « qui parcourt le département, uniquement sur des zones dépourvues de professionnels libéraux avec l'objectif d'améliorer les indicateurs de santé publique, le taux de dépistage des cancers et les délais de rendez-vous. Mais aussi faire reculer le renoncement aux soins », explique Thomas Talec, Directeur du GHT Nord Ardennes, du CH Nord Ardennes. Opérationnel depuis le 3 septembre 2024, ce bus baptisé « Horizon féminin » est doté d'un cabinet de gynécologie et remplit diverses missions et activités. Le panel est vaste : dépistage, prévention, consultation de gynécologie, échographies, examens biologiques, pose d'implants, contraception, vaccination (HPV notamment) et séances d'information lors d'événements grand public (12 événements en six mois). Le véhicule de soins ayant eu l'autorisation exceptionnelle de se garer dans la cour du Palais présidentiel, Emmanuel Macron a pu pénétrer quelques minutes à l'intérieur pour le visiter. Ce qui a permis à Thomas Talec de lui donner, ainsi qu'à Aurore Bergé, Ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, un premier bilan chiffré après six mois d'activité de cette expérience originale et efficace : 17 communes ardennaises ont bénéficié de son passage, 500 femmes ont été vues et 1 200 actes ont été réalisés chaque mois. 80 patientes ont ainsi pu être réorientées vers l'hôpital de Manchester à Charleville-Mézières ou vers des spécialistes. Le bus qui a déjà parcouru 8 423 kilomètres a aussi permis d'éviter 44 000 kilomètres de transport aux patientes. Ce projet a été financé par l'ARS Grand Est pour le fonctionnement (160 000 € par an) qui a aussi pris part à la partie investissement avec le Conseil Régional Grand Est. En 2025, un nouveau bus va se déployer pour proposer au plus près du domicile du patient, des soins oncologiques de support. Ce qui constituera une première nationale.

PASCAL REMY

En bref

PRÉSENTE

COOL ROOF

RÉVOLUTIONNEZ VOS TOITURES avec un revêtement innovant en résines acryliques et siloxanes, conçu pour **RAFFRAÎCHIR VOS BÂTIMENTS** TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT !

RAYONNEMENT SOLAIRE, RÉFLEXION, COOL ROOF, TRANSFERT D'ÉNERGIE

UNE SOLUTION EFFICACE ET DURABLE

Grâce à un revêtement hautement réfléchissant, de couleur claire, COOL ROOF réduit la chaleur absorbée par les toitures.

Originaire des États-Unis, le concept « COOL ROOF » s'adapte à tous types de bâtiments :

- Zones d'activités (centres commerciaux, garages...)
- Bâtiments industriels (usines, entrepôts...)
- Bâtiments d'habitations

LES AVANTAGES POUR VOUS ET LA PLANÈTE

ÉCONOMIES ASSURÉES

- Forte réduction de votre facture énergétique
- Retarde l'obsolescence de la climatisation
- Meilleure durée de vie de la toiture, entretien simplifié

ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

- Réduction de l'empreinte carbone des bâtiments
- Réduction des gaz à effet de serre
- Réduction de l'effet « îlot de chaleur urbain »

OPTEZ POUR COOL ROOF ET ALLIEZ CONFORT, ÉCONOMIES ET ENGAGEMENT DURABLE DÈS MAINTENANT !

TEMPÉRATURE DE L'AIR 25°C (APRÈS), 70°C (AVANT)

9 rue des Letis - 51430 Bezannes - 03 26 36 28 36

dsl-decoration.fr

Finances. La CCI de Troyes et de l'Aube entre au capital de la SODIV qui vient en soutien des entreprises industrielles pour porter leur projet de développement avec création d'emploi.

La CCI actionnaire de la SODIV pour créer de l'emploi



Sylvain Convers (CCI de l'Aube), Christine Meyer-Forrler (SODIV), Jean-Paul Hasseler (CCI Grand Est) et Patrick Carloza (SODIV).

La Chambre de commerce et d'industrie de l'Aube entre au capital de la SODIV pour favoriser l'investissement des entreprises au bénéfice de l'emploi dans le département. L'organisme leur facilite l'accès aux prêts participatifs sous une condition. « L'emploi est le seul indicateur que nous mesurons tous les six mois », explique Christine Meyer-Forrler, présidente de la SODIV. Depuis un an, la SODIV, outil de financement des entreprises,

ouvre son capital pour renforcer ses moyens et servir le territoire. « Le tissu économique s'y prête bien dans l'Aube et les Chambres de commerce nous font désormais confiance ».

Pour Jean-Paul Hasseler, président de la CCI Grand Est, « nous avons été séduits par l'offre et avons souhaité une prise de participation des CCI à 1 million d'euros dont 500 000 € pris par la CCI Grand Est. C'est un outil de développement économique mis à la disposition de

nos collaborateurs. En tant que conseiller régional, j'ajoute que la Région Grand Est voit d'un très bon œil l'avenir du couple CCISODIV. » La CCI de Troyes et de l'Aube s'est inscrite dans cette ouverture du capital de la SODIV en injectant 50 000 €. Elle y rejoint la CCI Grand Est, les CCI d'Alsace, de Moselle, des Vosges, de la Haute-Marne et de la Meurthe-et-Moselle, la Caisse des dépôts et consignation, la Banque des territoires, la plupart des banques régionales. La SODIV dont les actionnaires sont principalement des institutionnels, avec la Région qui en restera majoritaire puisqu'elle abonde sa participation à chaque prise de participation.

UNE SAINTE GESTION POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Ancienne société de diversification historiquement du bassin potassique d'Alsace, la SOVID a aujourd'hui pour ambition de soutenir les entreprises régionales qui créent et sauvegardent de l'emploi. « Les financements peuvent prendre plusieurs formes, dont des prêts participatifs à la création d'emploi pour renforcer le fonds de roulement de l'entreprise et recruter, c'est notre vocation », ajoute la présidente. La SODIV

intervient également en haut de bilan avec les « Orace », des obligations remboursables en action croissance et emploi, qui ne nécessitent pas d'ouverture de capital et qui permettent aux entreprises d'investir.

La SODIV se positionne aussi comme opérateur de revitalisation lorsqu'un grand groupe supprime de l'emploi lors de plans de sociaux ou de fermeture d'usine. L'entreprise compense la destruction de l'emploi par une dotation reversée au territoire. Ce fonds peut être géré par la SODIV qui en abonde le montant en faisant lever dans une proportion de quatre pour un, soit une compensation multipliée par cinq.

« Nous avons beaucoup de PME/PMI, c'est le tissu économique aubois », souligne Sylvain Convers, président de la CCI de Troyes et de l'Aube. D'ailleurs, quelques projets ont déjà pu être accompagnés dans le département, comme les fabricants de chaussettes Favin ou MGG Industries de Pont-sur-Seine. « Il y a matière à ce que la SODIV serve et renforce les finances des entreprises du territoire. Et, pour la Chambre de commerce, c'est un outil de financement neutre », complète Patrick Cazorla, responsable de l'organisme

auprès de qui les chefs d'entreprise aubois qui souhaiteraient bénéficier de financement doivent s'adresser. Le ticket moyen des prêts s'élève à 150 000 € avec une assiette de 50 à 250 000 €. « Nous ne nous substituons pas aux prêts bancaires, nous intervenons en complément. Un certain nombre de PME PMI sont bridées dans la réalisation de projets de développement parce que leurs fonds propres sont jugés insuffisants pour porter de la dette nouvelle », ajoute Christine Meyer-Forrler. « La SODIV vit depuis 40 ans et son capital est intact, c'est un outil de saine gestion ». Si la SODIV s'adresse à toutes les entreprises, notamment industrielles, elles ont un profil type de 2,5 millions de chiffres d'affaires avec environ 25 salariés. Aujourd'hui la SODIV a un objectif de capital à 15 millions d'euros, 60 % étant déjà réalisé avec une clôture avant la fin de l'année et une seule ambition, porter l'emploi sur le territoire.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Contact SODIV Lorraine et Champagne-Ardenne : Patrick Cazorla / pcazorla@sodiv.fr / Tél. 06 60 72 80 23

Portes ouvertes. 23 entreprises du Nord de l'Aisne ouvrent leurs portes du 7 au 20 avril.

Les entreprises de Thiérache et de la Serre dévoilent leurs « secrets de fabrique »

L'opération « Secrets de Fabrique » vise à mettre en valeur les ressources industrielles ou artisanales de la zone, auprès d'un public local curieux, intéressé et susceptible d'y avoir recours. Elle s'adresse aussi aux élèves, étudiants et jeunes adultes en formation, qui pourraient y trouver des idées d'orientation professionnelle, voire des débouchés.

L'initiative en revient à la Maison des entreprises de Thiérache et de la Sambre (METS), associée à l'Office de Tourisme (OT) du Pays de Thiérache, organisme de coordination et de rayonnement de 4 communautés de commune du nord axonais : Thiérache Sambre et Oise, Thiérache du Centre, Trois Rivières et Portes de la Thiérache.

L'an dernier, une première édition avait eu lieu, avec des visites pouvant être organisées toute l'année. Cet étalement avait engendré des difficultés et un relâchement de l'attention du public. Cette année, les visites sont ramassées autour des vacances scolaires de Pâques, du lundi 7 avril au dimanche 20 avril. D'une durée de 1 à 2 heures, elles s'effectuent en groupes limités. Il importe donc de réserver. Plusieurs entreprises, particulièrement courues,

affichent déjà complet. La visite est proposée à un tarif très modeste de 2 €.

ENTREPRISES ACCUEILLANTES

Les entreprises de Thiérache et de la Serre qui participent à « Secrets de Fabrique » :

- **Au Creuset de la Thiérache Industries**, célèbre fabrique de cocottes en fonte d'aluminium à Origny-en-Thiérache (02390), mais apparemment complet.

- **Brasserie de Thiérache**, brasseur artisanal depuis 10 ans à Ohain (59132) d'excellente renommée. Age minimum pour la visite 15 ans.

- **Compagnie Badinage artistique**, association culturelle à La Vallée au Blé (02140), proposant des ateliers de cirque, de cuisine, des stages nature, accueillant des artistes en résidence et menant de projets solidaires. Tenue pour aller en forêt, âge minimum 6 ans.

- **EARL du Zoumie**, exploitation agricole bio dotée d'un laboratoire produisant de savoureuses crèmes glacées, à déguster et éventuellement emporter. Chaussures fermées (ni tongs ni sandales), glacière au besoin.

- **Edifinord, filiale du groupe Suez**, site de stockage, tri et traitement des

déchets ménagers et industriels à Flavigny-le-grand (02120). Age minimum 14 ans, présentation de la carte d'identité. Chaussures fermées et gilet voyant.

- **Etincelle**, « école de production » de Thiérache et de la Serre à Vervins (02140), préparant aux métiers et diplômes de chaudronnier et soudeur. Age minimum 13 ans.

- **Le Jardin Roy**, production bio de plantes aromatiques, fruits, miel, etc., transformation en tisanes, confitures, aromates, sirops, jus de fruits... et proposition d'ateliers nature ou cuisine. Prévoir des bottes pour le jardin et des chaussures pour la suite.

- **Les Fonderies de Sougland**, depuis 5 siècles à Saint-Michel (02830), ateliers de fonderie, usinage et mécano-soudure, pour des pièces allant de quelques grammes à 2,5 tonnes. Age minimum, 10 ans, chaussures fermées et vêtements d'extérieur.

- **Les Jardins de l'Amandier**, production bio de légumes, fruits et plantes aromatiques, confection de soupes et coulis à Rozoy-sur-Serre (02360). Bottes ou chaussures adaptées à la météo.

- **Les Savons de Loup Katlan**, fabrication à froid de savons légers et parfumés à Grugies (02680). Age minimum 10 ans.

- **L'Île verte**, fameux espaces aquatiques et de loisirs à Hirson (02500), pour en découvrir l'envers du décor et le fonctionnement minutieux. Age minimum 10 ans.

- **Nestlé**, site industriel de Nestlé Nutrition à Boué (02450), fabrication de préparation pour nourrissons. Complet.

- **Picardie Emballage**, fournisseur de solutions d'emballage et de protections individuelles destinées aux entreprises, à Vervins (02140). Age minimum 16 ans.

- **Preux Charpentiers**, conception et construction de charpentes et de maisons à ossature bois à Hary (02140). Age minimum 7 ans.

- **Raffolé**, production de confiture de lait, caramels et pâte à tartiner à Sains-Richaumont (02120). Age minimum 12 ans, chaussures fermées.

- **RG Formation**, organisme de formation spécialisé dans la prévention des risques, la santé et la sécurité au travail, à Vervins (02140). Age minimum 16 ans.

- **Recycl'jouets**, atelier d'insertion à Guise (02120), offrant une seconde vie à des jouets remis à neuf et vendus à « prix solidaire » et un retour à l'emploi à des personnes en difficulté. Age minimum 8 ans.

- **Religieux Frères**, conception et

fabrication de machines agricoles fiables et robustes à Vigneux-Hocquet (02340). Age minimum 12 ans, chaussures fermées.

- **Sauvage Cuisines et Meubles**, entreprise familiale centenaire à Buirfosse (02620), qui conçoit, fabrique, installe, adapte et rénove au besoin les cuisines. Age minimum 4 ans, chaussures fermées.

- **Thiérache Sérigraphie**, réalisation de sérigraphies sur tout support, textiles, flyers, panneaux, voitures, vitrines, etc., à Vervins (02140). Age minimum 16 ans.

- **West Pharmaceutical Services**, entreprise leader pour le conditionnement et l'administration de médicaments injectables au Nouvion-en-Thiérache (02170). Age minimum 12 ans.

- **William Saurin**, préparation et mise en conserve de plats cuisinés à Pouilly-sur-Serre (02270). Complet.

- **Zehnder**, filiale du groupe suisse Zehnder, fabriquant des radiateurs décoratifs ou sur mesure et sèche-serviettes dans son atelier historique de Vaux-Andigny (02110). Age minimum 18 ans, chaussures fermées.

FLORENT LECLERCO

Événement. Une nouvelle édition du Grand Pitch, organisé par la CCI Marne Ardennes s'est déroulée début mars, accueillant six nouveaux porteurs de projets, exclusivement masculins.

Des pitches et des hommes



Les porteurs de projets accompagnés du jury au centre.

Il n'est pas aisé de mobiliser, édition après édition, les porteurs de projets. Et pour ce Grand Pitch de début mars, les structures partenaires n'avaient pas toutes des candidats à présenter, avec des présentations ou des projets suffisamment aboutis... Néanmoins, les Ardennais de Rimbaud Tech se sont montrés exemplaires avec la présentation de deux candidats aux propositions innovantes : UHouse et Monpotemecano.com. Le premier, Hamid Chibane, est venu présenter sa maison en kit métal et bois, « un système de construction rapide pour le bâtiment résidentiel et industriel ». Comment ça marche ? « Il suffit d'assembler des panneaux structurels isolants à ossature métallique et couches de bois aggloméré biosourcé », explique Hamid Chibane qui affirme qu'un bâtiment de 80 m² peut être construit en deux mois. « Tout est fourni dans le kit, sauf l'installation d'électricité et de la plomberie », précise-t-il néanmoins. « Notre ambition est d'offrir à un maximum de personnes, l'opportunité d'un premier achat immobilier sur mesure et selon son budget. » L'entreprise est bien lancée puisqu'elle a déjà réalisé plusieurs constructions de garages, maisons, extensions et abris de jardin...

Le second, Benjamin Guilbert a lancé une entreprise afin de « simplifier l'achat de véhicules d'occasion ». « Environ 5,5 millions de véhicules sont vendus par an. Or, 60% des Français estiment qu'acheter un véhicule d'occasion est complexe. » Le hic ? Savoir si la voiture qu'on achète est bien fiable et en bon état. Une interrogation à laquelle se propose de répondre Benjamin Guilbert, grâce à un réseau d'experts qui viendra tester et vérifier la voiture que convoite l'acheteur moyennant 230 € pour une voiture thermique et 280 € pour une électrique ou une hybride. « Le but est de mettre sur un pied d'égalité le vendeur et l'acheteur. » Le modèle de l'entreprise est « scalable » assure le jeune homme qui souhaite investir 150 000 euros pour mettre en place la numérisation des rapports d'expertise. Une idée intéressante selon les jurés du Grand Pitch, Bruno Beaus-

sart, Maxime Valette, président des Business Angels Marne Ardennes et Domitille Letissier, Déléguée générale BAMA qui lui ont néanmoins suggéré d'adresser son service au vendeur plutôt qu'à l'acheteur...

LE MARCHÉ PORTEUR DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

L'incubateur de Neoma avait décidé de présenter la start-up Papills. Le complément alimentaire a le vent en poupe, de nombreuses start-up se créant sur ce marché en pleine explosion. Mais celui d'Israël Victor, jeune étudiant inventif et plein d'ambition a cela comme différence qu'il ne se présente pas sous gélules mais comme une feuille à fondre sous la langue. Une gamme de trois produits est déjà disponible : calme ; sommeil et énergie. L'étudiant de Neoma compte d'ores et déjà conquérir le marché américain, ce dernier intégrant l'année prochaine UC Berkeley avec le programme Global Incubator. Affirmant ne pas avoir besoin de levée de fonds pour le moment, il vend pour l'instant en ligne mais souhaite aussi distribuer ses produits en parapharmacie.

Innovact, soutenait pour sa part la société Spacedrone Datalink, spécialisée « dans la recherche de solutions de télécommunications dans les secteurs terrestres, aérien et spatial ». S'attaquant au marché de niche des données satellitaires, Roger Périé promet, avec son système, « une transmission de données hautement sécurisées avec des débits jusqu'à 2 000 fois supérieurs

à la norme actuelle » et parie sur une acquisition de ses modèles par une grande entreprise de type Safran ou Thalès.

ARTISANAT ET IA

Pour compléter les présentations, ce sont deux porteurs de pitch indépendants, sélectionnés après l'Appel à Projets lancé en début d'année, qui se sont présentés sur scène. Le premier, créateur de l'entreprise Leevea, est venu soumettre sa création d'avatars conversationnels. « On va créer une personne avec la parole qui va pouvoir servir de guide touristique dans les musées ou d'interlocuteur dans un salon professionnel, par exemple », explique Marc Menu, le créateur de la start-up. « Ces avatars permettent d'offrir des visites guidées interactives, adaptées aux intérêts et au rythme de chaque visiteur. Grâce à l'intelligence artificielle, ils peuvent fournir des informations détaillées sur les œuvres, répondre aux questions en temps réel, et créer une expérience immersive », poursuit-il, précisant avoir également développé l'appli « Just city » avec ces avatars pour visiter les grandes villes européennes, dont la première disponible, Barcelone.

Le second est venu parler de "Les Ateliers Résiliences", entreprise fabriquant des objets publicitaires à partir de produits biosourcés du monde viticole. « Notre mission est de valoriser des solutions alternatives au cuir d'origine animale à travers une collection d'accessoires », indique Morgan Djondo. L'entreprise vise uniquement le marché BtoB et mise sur un chiffre d'affaires de 210 000 € en 2025. Outre les porte-clés en cuir végétal, la start-up s'est associée pour l'habillage d'enceintes Bluetooth.

À la fin de l'événement, le jury s'est réuni pour élire son projet coup de cœur, en l'occurrence l'Ardennais, UHouse. « C'est un projet dans l'air du temps qui répond à des besoins concrets », détaille Maxime Valette. « C'est un projet qui peut vite se déployer non seulement sur tout le territoire mais aussi à l'International. » Le public présent pouvait lui aussi voter, et c'est à Papills qu'il a témoigné sa préférence.

NASTASIA DESANTI



Le gagnant de l'édition du Grand Pitch, Hamide Chibane, avec son concept UHouse.

HVO100

Et si vous faisiez la différence en ne changeant rien ?



HVO100, le carburant 100% d'origine renouvelable pour votre moteur Diesel



De réduction des émissions de CO₂*



D'origine renouvelable

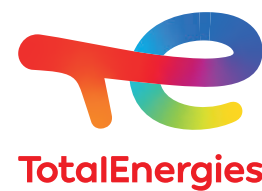


Remplace votre carburant habituel

Je réduis mon impact sur l'environnement avec **HVO100**



Le carburant 100 % d'origine renouvelable



TotalEnergies



20 rue du Commerce
51350 Cormontreuil
03 26 09 06 37

40 av. Maréchal Joffre
51200 Épernay
03 26 55 31 19

WWW.CPEBARDOUT.FR

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Une réduction d'au moins 60% et jusqu'à 90% des émissions de CO₂ par rapport au carburant fossile de référence ; en fonction de l'origine des matières premières utilisées lors de la production, mesuré sur un cycle du puits à la roue.

TotalEnergies Marketing Services - SAS au capital de 324 158 696€ - 542 034 921 RCS Nanterre. 24 cours Michelet 92800 Puteaux.

services.totalenergies.fr

Police. Le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau a inauguré le nouveau commissariat d'Épernay.

« La sécurité est une affaire de partenariat et de volonté »

À Épernay, la question de la construction d'un nouveau commissariat était devenue au fil des ans un vrai serpent de mer. Elle était surtout devenue une nécessité au regard de l'état de délabrement des locaux construits dans les années 40 et qui n'étaient plus, depuis longtemps déjà, adaptés aux conditions de travail de la police ni à un accueil du public dans les meilleures conditions. C'est donc peu dire que l'ouverture du nouveau commissariat, début juillet 2024, était un événement tout comme son inauguration officielle effectuée par le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau le 22 mars dernier. « Le bâtiment que nous inaugurons aujourd'hui et que j'ai découvert il y a plusieurs mois n'est pas uniquement un lieu de travail pour les policiers nationaux », soulignait la maire d'Épernay Christine Mazy, devant son prédécesseur, le président de la Région Grand Est, Franck Leroy, qui a œuvré pendant de nombreuses années pour faire aboutir ce dossier. « Ce commissariat témoigne aussi de notre respect et de notre confiance envers leur engagement face aux défis qui s'imposent en matière de sécurité. Grâce à ce nouveau commissariat, ils disposent désormais d'équipements conformes à leur dévouement et disposent également d'un cadre de travail moderne et fonctionnel leur permettant de répondre aux enjeux actuels ». Si le projet a pu voir le jour, c'est aussi, rap-



Entouré par le Préfet de la Marne Henri Prévost, la maire d'Épernay, Christine Mazy, et le président de la Région Grand Est et président d'Épernay Agglo, Franck Leroy, le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau a procédé à l'inauguration du commissariat qui est entré en service à l'été 2024.

pelle Christine Mazy, grâce à la mise à disposition par la Ville d'un terrain d'un peu plus 4800 m² cédé à l'État à l'euro symbolique. De son côté, la communauté d'agglomération a cédé aux mêmes conditions une parcelle de 450 m².

DES MOYENS EN HAUSSE AU NIVEAU NATIONAL

Après avoir rappelé « l'efficacité de la convention communale de coordination entre la police municipale et la police nationale d'Épernay », la maire

a interpellé le ministre de l'Intérieur sur la nécessité de maintenir des effectifs policiers en nombre suffisant pour continuer à contenir la délinquance sur le territoire : « Le bâtiment dans lequel nous nous trouvons est dimensionné pour accueillir 97 agents. Il en compte actuellement 72. La priorité doit désormais se tourner vers l'arrivée de nouveaux effectifs, et notamment d'officiers de police judiciaire, dont le nombre est passé de 9 en 2021 à 7 en 2023 et enfin à 5 l'an dernier ». Saluant « le quasi-don » des deux parcelles, Bruno Retailleau a

souligné en ce sens le partenariat entre l'Etat et les collectivités locales, tout comme il a félicité la commune pour « son réseau très dense de caméras de vidéosurveillance et une police municipale qui bientôt d'ailleurs sera armée. À chaque fois qu'il y a ce continuum, à chaque fois qu'il y a un partenariat, on parvient à faire ralentir ou même à faire reculer la délinquance ».

Le ministre de l'Intérieur valorise également la politique gouvernementale en matière de sécurité. « La sécurité, c'est une affaire de partenariat. C'est aussi une affaire de volonté. La volonté s'exprime dans des moyens. La police nationale a vu s'accroître son budget de 282 millions d'euros, ce qui, par les temps qui courent, est un vrai effort de la nation, un vrai effort de l'État ». Des moyens matériels mais aussi humains, avec pour Bruno Retailleau, une priorité : attirer des talents, avec pour cela, la présentation d'une centaine de mesures, destinées à renforcer la filière Investigation de la police nationale. Parmi les priorités du ministre, la lutte contre le narcotraffic, avec un texte de loi adopté à l'unanimité au Sénat. « Ce texte va nous permettre de nous donner des nouveaux moyens, une nouvelle organisation pour la justice, de nouvelles organisations au niveau du ministère de l'Intérieur, avec le regroupement de tous les services d'enquête, tous les services de renseignement des quatre ministères : la Justice, l'Intérieur,



Bruno Retailleau.

les Armées et Bercy bien sûr, pour les douanes, etc. C'est exactement ce que nous avons fait pour le combat contre le terrorisme », explique le ministre, qui précise que 86 attentats ont été évités ces dernières années grâce à cette organisation entre les différents ministères. « Ce que nous avons fait contre le terrorisme, nous allons le faire désormais avec ce texte contre le narcotraffic, pour lutter à armes égales contre ces organisations mafieuses et criminelles ».

BENJAMIN BUSSON

Sécurité routière. Le préfet de l'Aube invite les Auboises et les entreprises à se responsabiliser pour une route plus sûre. Communication, prévention et répression en action.

Un manifeste pour conduire sans mourir

Delta Charly Delta, la mort en face. Les assises de la sécurité routière s'ouvrent sur un film d'accident mortel sur les routes de l'Aube, créant un électrochoc dans l'assistance composée d'élus, d'acteurs locaux, d'associations et surtout de nombreux jeunes. Les 35 décès de 2024 ont fait réagir le préfet de l'Aube, Pascal Courtade qui a provoqué les Assises de la sécurité avec trois cibles prioritaires : les jeunes de 18 à 25 ans, les conducteurs professionnels et les personnes âgées. Vitesse excessive, prise de stupéfiants, conduite sans assurance, non-port de la ceinture de sécurité..., les jeunes constituent les premiers décimés, faute d'un comportement hors cadre. « On ne s'habitue pas au drame de la route », témoigne Jacky Raguin, vice-président de TCM et maire de Creney-près-Troyes qui, à trois reprises, a dû annoncer la perte d'un fils à des parents.

« Tout le monde est potentiellement un délinquant », signale Antoine Lagoutte, commandant du groupement de gendarmerie de l'Aube. Pourtant, les 47 000 dépistages d'alcoolémie, 8 000 dépistages de stupéfiants n'auront pas

servi à en décourager la consommation. Pour Franck Perrault, directeur départemental de la police nationale, « si tout un chacun respectait le cadre de la loi, nous n'aurions pas lieu de nous rassembler aujourd'hui ». Alors, prévention et répression sont renforcées et visibles pour dissuader les écarts avec des contrôles coordonnés avec la police nationale, la police municipale de Troyes et la gendarmerie. Une unité de motards de 13 CRS intervient sur le territoire de Troyes Champagne Métropole pour des contrôles intensifs avec une vigilance particulière sur les trottinettes et les téléphones portables.

NIGLOLAND SIGNATAIRE DU MANIFESTE ET OPÉRATIONNEL

Florence Guillaume, déléguée ministérielle à la sécurité routière, rappelle que le « respect des règles et le respect des autres, sont les conditions pour circuler en sérénité ». La signature du manifeste marque une prise de conscience pour une démarche plus vertueuse, « un engagement pour la vie ». La charte doit aussi mobiliser les employeurs, et plusieurs l'ont signée lors des Assises. Comme Rodolphe



Les acteurs s'engagent, institutionnels et entreprises comme Rodolphe Gélis, dirigeant de Nigloland (à droite).

Gélis, dirigeant du Parc d'attraction Nigloland qui a accueilli 750 000 visiteurs l'an dernier et qui vise le million. « J'ai signé le manifeste. Les dépistages aléatoires au sein du personnel auront lieu dès maintenant, le règlement intérieur a été modifié en ce sens ». Avec 500 salariés en saison et des dizaines de milliers de visiteurs quotidiens,

Nigloland est confronté à de possibles dérives. « Nous parlions souvent de la sécurité routière entre nous. Là, c'est acté, c'est noir sur blanc. Les engagements sont mis en place dès maintenant et repris dans toutes nos formations. Nous avons acheté le matériel pour contrôler aléatoirement notre staff à l'arrivée ou au départ. Il arrive parfois le dimanche

matin que certains salariés n'aient pas beaucoup dormi. Nous devons y faire attention, la sécurité des visiteurs sur les attractions en dépend ». Nigloland enverra également des messages de prévention de sécurité routière à ses visiteurs.

« Le Manifeste est le défi du simple respect des règles qui fondent et structurent notre société », constate Philippe Pichery, président du conseil départemental. Mais comme le modèle français fonctionne rarement uniquement sur la prévention, la répression et les sanctions vont être renforcées. Pour le préfet, « il s'agit de concrétiser l'élan, renverser les comportements prendra du temps et de l'énergie ». Annonçant une révision de la carte des radars, il rappelle aux communes que l'État prend en charge les coûts d'installation. Les sanctions allant jusqu'à la confiscation du véhicule sont aussi actées. « Jeune conducteur, chauffeur professionnel ou conduite sous stupéfiant ne bénéficieront d'aucune clémence. La prison n'est pas l'apanage des criminels », précise Manuel Kergoat, substitut du procureur.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

+ 3,9 %

Le déficit public pour 2024 s'établit à 169,6 Md€, soit 5,8 % du produit intérieur brut (PIB), après 5,4 % en 2023 et 4,7 % en 2022. Les recettes accélèrent en 2024 : elles sont en hausse de 3,1 % après +2,2 % en 2023. Le taux de prélèvements obligatoires diminue de nouveau et s'établit à 42,8 % du PIB après 43,2 % en 2023. Les dépenses accélèrent aussi légèrement : elles augmentent en euros courants de 3,9 % après +3,7 % en 2023. Rapportées au PIB, les dépenses augmentent et s'établissent à 57,1 % du PIB après 56,9 % en 2023 et 58,4 % en 2022. La dette des administrations publiques au sens de Maastricht atteint 113,0 % du PIB fin 2024 après 109,8 % fin 2023. (INSEE)

+ 2,2 %

En 2024, les dépenses des administrations publiques augmentent de 3,9 % après +3,7 % en 2023 et +3,9 % en 2022. Cette croissance est supérieure à celle de 3,5 % du PIB en valeur en 2024 (dont +1,1 % en volume et +2,3 % de prix). Les dépenses de fonctionnement ralentissent : +3,8 % (soit +19,8 Md€) après +6,5 % en 2023. Les dépenses de consommations intermédiaires freinent nettement (+2,2 % après +11,0 %), dans un contexte d'inflation en forte baisse. Les rémunérations versées poursuivent leur croissance dynamique (+4,6 % comme en 2023), portées par diverses mesures de revalorisation générale des salaires face à l'inflation, par des primes catégorielles, ainsi que des effectifs un peu plus dynamiques que les années précédentes. (INSEE)

- 5,8 %

Les dépenses de subventions et autres transferts baissent pour la deuxième année consécutive : -5,8 % en 2024 (soit -11,9 Md€), après -1,3 % en 2023.

Les dépenses de soutien aux entreprises et aux ménages décidées pour amortir la hausse des prix de l'énergie en 2022 et 2023 reculent, avec la diminution des dépenses pour le bouclier tarifaire sur l'électricité (-14,1 Md€) et sur le gaz (-1,5 Md€) et des dépenses du guichet électrique pour les entreprises (-1,2 Md€).

Ces baisses sont partiellement compensées par une augmentation des subventions à destination des producteurs d'énergie renouvelables (+3,3 Md€). (INSEE)

La Bourse

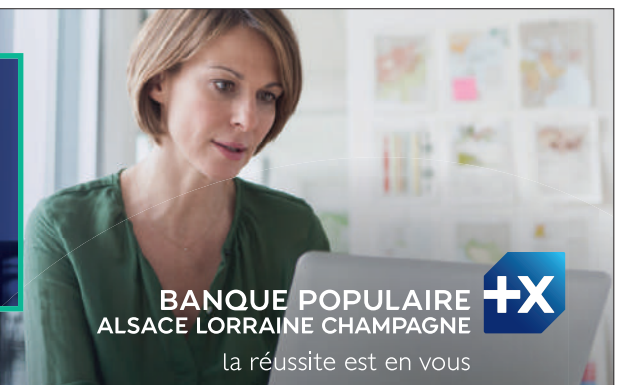
E-FACTURATION

ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS,
c'est aussi **vous faire gagner du temps** avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire **iPAIDTHAT***

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiées au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphéris - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop



COTATIONS AU 27/03/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS

CAC 40	8 030,68	- 1,72%
SBF 120	6 078,76	- 1,75%
Nikkei	38 027,29	+ 0,48%
Dow Jones	42 587,50	+ 2,42%
Eurostoxx 50	5 411,69	- 1,74%

DEVISES (EUROS CONTRE...)

1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,0766	- 0,73%
Livre Sterling	0,8332	- 0,47%
Yen	162,39	+ 0,76%
Dollar/Yen	150,82	+ 1,49%

SWAPS

Euribor 5 ans	2,436	- 0,017
Euribor 10 ans	2,690	+ 0,061

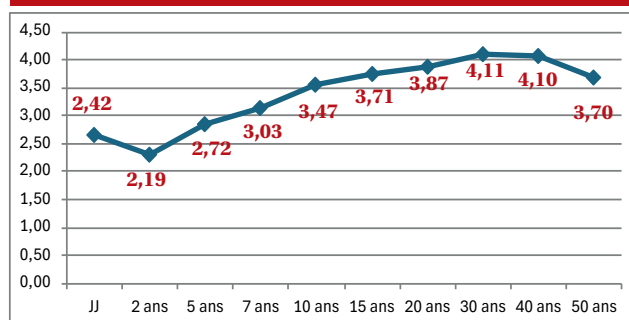
MARCHÉ MONÉTAIRE

Ester	2,417	+ 0,001
Euribor 1 mois	2,358	- 0,031
Euribor 3 mois	2,369	- 0,042
Euribor 6 mois	2,375	- 0,046
Euribor 12 mois	2,346	- 0,060

FRANCE ÉTAT

BTAN 2 ans	2,194	- 0,078
BTAN 5 ans	2,716	- 0,045
OAT 7 ans (TEC 10) OAT 10 ans	3,026	- 0,024
OAT 30 ans	3,471	+ 0,020
OAT 50 ans	4,114	+ 0,076
	3,700	+ 0,098

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)

ARCELORMITTAL	28,92	+ 0,29
BNP PARIBAS	80,40	+ 0,36
CARREFOUR	12,95	- 0,06
CRÉDIT AGRICOLE	17,14	+ 0,29
EXEL INDUSTRIES	37,80	- 0,12
L.V.M.H.	594,50	- 0,06
LAURENT-PERRIER	100,00	- 0,03
MICHELIN	32,14	+ 0,01
NEXANS	96,80	- 0,07
KERING	202,10	- 0,15
HAULOTTE-GROUP	2,86	+ 0,08
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	44,90	- 0,23
RENAULT	49,00	+ 0,04
SAINT-GOBAIN	99,60	+ 0,16
SANOPI-AVENTIS	101,46	+ 0,08
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	43,89	+ 0,62
VALLOUREC	18,31	+ 0,12
VEOLIA	31,79	+ 0,17
VINCI	118,80	+ 0,19
Vranken-Pommery	12,10	- 0,08

EMPRUNTS D'ÉTAT JAPON USA EURO

JJ	0,00	4,43	2,42
2 ans	0,89	4,03	2,09
5 ans	1,18	4,13	2,39
10 ans	1,59	4,39	2,78
30 ans	2,58	4,74	3,13

Un bien public européen nécessite une gouvernance européenne

Afin de renforcer la compétitivité et la résilience de l'Union européenne (UE) sur le long terme, le rapport Draghi (2024) recommande, entre autres, de réorienter le budget de l'Union vers le financement de biens publics européens. Or, en raison des externalités transfrontalières, la production de ces biens gagnerait à être coordonnée au niveau européen plutôt que gérée nationalement. Du point de vue d'une banque centrale, un financement accru des biens publics européens revêt un intérêt : il contribuerait à rendre la zone euro plus compétitive et résiliente, ce qui soutiendrait en retour la stabilité des prix à moyen terme.

Choisir une gouvernance européenne des biens publics revient à arbitrer entre les avantages de la centralisation et les inconvénients liés à des préférences hétérogènes. Dans l'UE, la gestion des biens publics peut en effet s'effectuer à l'échelle locale, nationale ou européenne. Afin de vérifier l'existence ou non d'une « valeur ajoutée européenne » à la gestion d'un bien public par rapport à l'échelon national, trois critères doivent être considérés :

- L'existence d'économies d'échelle au niveau européen : cette caractéristique tient généralement à la présence de coûts fixes élevés, avec donc un coût moyen de production qui décroît avec l'augmentation des quantités. Le secteur de la défense l'illustre : il inclut de nombreux coûts fixes liés au développement de technologies et de matériels. Une entité gouvernementale européenne pourrait ainsi fournir le bien public à des coûts unitaires plus faibles qu'une multitude de producteurs nationaux;

- L'internalisation des externalités transnationales : si les décisions de fournir un bien public reviennent individuellement aux États, les externalités positives générées par le pays fournisseur vers les autres peuvent engendrer des comportements dits de passager clandestin, avec le risque d'une sous-production de ce bien public à l'échelle européenne;

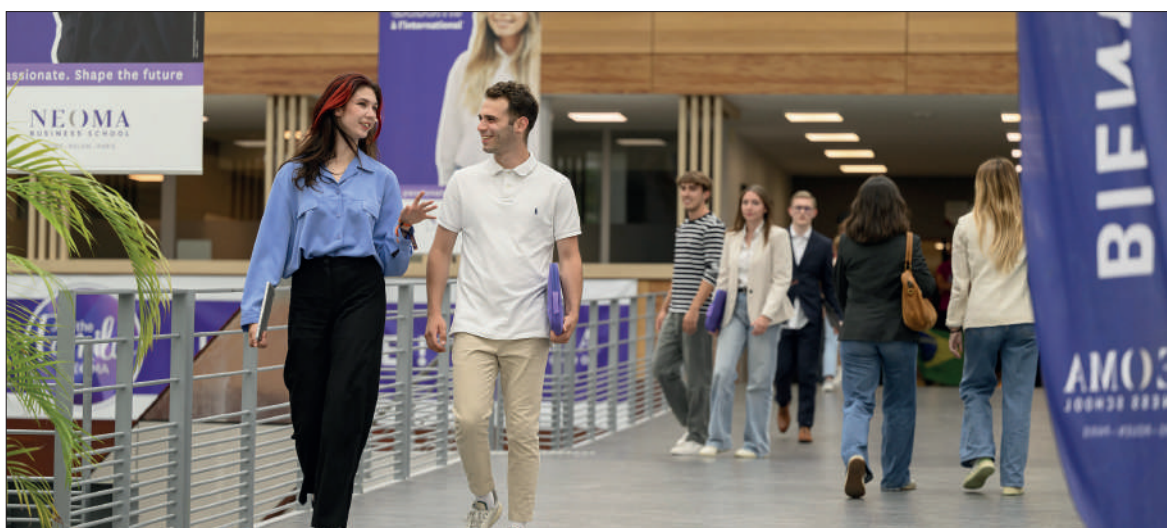
- Une certaine homogénéité des préférences au niveau européen pour la fourniture du bien public : les préférences des citoyens varient en fonction de leur contexte socioéconomique et culturel, ce qui influe sur leurs priorités vis-à-vis des biens publics.

Une forte hétérogénéité des préférences au sein de l'UE rend une gestion fédérale moins justifiable, car elle ne répondrait pas adéquatement aux préférences locales des citoyens. À l'inverse, des préférences relativement homogènes à l'échelle européenne plaident en faveur d'une gestion fédérale.

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

Un Grand Est plus vieillissant et en forte perte de population à l'horizon 2040

Région. Entre 1999 et 2025, la progression démographique du Grand Est est l'une des trois plus faibles de France. Auparavant quatrième population hexagonale, la région recule de deux rangs au profit de l'Occitanie et de la Nouvelle Aquitaine. Le solde naturel régional est désormais négatif. D'ici à 2040, le Grand Est devrait perdre 212 000 habitants. Soit une baisse de 4% dans une France métropolitaine qui verrait sa population croître de 3%.



La Marne est le département le plus jeune de la région.

Entre 1999 et 2025, la population du Grand Est est passée de 5 387 509 à 5 544 051 habitants. Cette progression de 2,9% est une des plus faibles de la France métropolitaine, avec celles des Hauts-de-France (+2,0%) et de la Bourgogne-Franche-Comté (+2,4%). Le Grand Est, quatrième place pour sa population en 1999 perd ainsi deux rangs au profit des régions Occitanie (+28,1%) et Nouvelle Aquitaine (+17,7%). Dans une France métropolitaine qui gagne 13,7% en un quart de siècle toutes les régions progressent et notamment pour les plus remarquables, aux côtés de l'Occitanie, la Corse (+38,5%), les Pays de la Loire (+22,3%) et la Bretagne (+19,7%). Au 1^{er} janvier 2025, le Grand Est pèse 8,3% de la population métropolitaine contre 9,2% en 1999.

Sur les dix départements de la région, et dans les 25 dernières années, cinq progressent : le Bas-Rhin (+14%), le Haut-Rhin (+8,2%), l'Aube (+6,4%), qui gagne 18 600 habitants, la Moselle (+2,7%), et la

Meurthe-et-Moselle (+2,1%). Les baisses de population pour les cinq autres départements sont de 14,4% pour la Haute-Marne, 9,4% pour les Ardennes, 8% pour la Meuse, 7,6% pour les Vosges et 1,2% pour la Marne qui perd près de 6 700 habitants.

2020, DÉBUT DE LA DÉCROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DU GRAND EST

C'est en 2020, démarrage de la crise Covid, que le solde naturel (naissances moins décès), du Grand Est s'est inversé, passant de +1 520 à -7 540. Ce solde résulte d'une baisse de 3,2% des naissances et d'une hausse de 13,8% des décès. Les soldes suivants, 2021, 2022 et 2023 sont également négatifs de 4 200, 7 100 et 7 800. Sur une plus grande échelle de temps, les naissances sont passées de 65 230 en 2010 à 47 600 en 2023 (-27%), les décès de 48 000 à 55 400 (+14,4%) et le solde de + 17 200 à - 7 800.

En évolution annuelle, entre 2021 et 2024, un seul département du Grand

Est, le Bas-Rhin, affiche un score positif (+0,1%) pour son solde naturel. La Marne et le Haut-Rhin stagnent. Les moyennes annuelles baissent fortement, entre -0,3 et -0,5%, dans les départements les moins peuplés, la Haute-Marne, la Meuse, les Vosges et les Ardennes. En 2023, naissances et décès sont en baisse dans les dix départements, avec une moyenne régionale de -7,4% pour les naissances et de -5,3% pour les décès. Quatre départements connaissent les plus grosses baisses de naissances sur un an : la Marne (-10,7%), la Meurthe-et-Moselle (-9,9%), les Ardennes (-9,2%) et les Vosges (-8,7%).

UN SOLDE MIGRATOIRE RÉGIONAL PLUS RÉSISTANT

Durant la même période, l'autre composante de l'évolution démographique, le solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs) est largement favorable à la Moselle et au Bas-Rhin, tous deux à + 0,4%, devant l'Aube (+ 0,2%). La Marne,

la Haute-Marne et les Ardennes affichent - 0,1%. La stagnation globale de la population du Grand Est résulte d'un solde naturel négatif de 0,1% et d'un solde migratoire positif de 0,1%.

Dans son bilan démographique 2023, l'Insee recense l'indicateur conjoncturel de fécondité des régions métropolitaines. Le Grand Est (149 naissances pour 100 femmes de 15 à 50 ans) occupe l'avant dernier rang devant la Corse (128). Au-dessus de 170, le Centre-Val de Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Ile-de-France sont les régions les plus fécondes de la Métropole. Dans le Grand Est, la Haute-Marne et l'Aube s'avèrent les départements les plus féconds, la Meurthe-et-Moselle et la Moselle les moins féconds.

BILAN 2024 : UNE POPULATION STABLE ET VIEILLISSANTE

Dans son bilan au 1^{er} janvier 2024, l'OREF, Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation, note : « Le Grand Est est une région vieillissante... Comme en Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Centre-Val de Loire et Normandie, le Grand Est fait partie des régions démographiquement les moins dynamiques. Les 45-74 ans y sont surreprésentés, ce qui va faire augmenter le vieillissement plus vite qu'en France dans les années à venir. Et ce, d'autant plus que les moins de 15 ans sont sous représentés ».

Pour l'OREF, les statistiques actuelles annoncent un horizon 2040 en berne démographiquement dans le Grand Est : une population en baisse de 4% (-212 000 habitants). Dans le même temps, la croissance métropolitaine est annoncée à +3,1%. L'indice de vieillissement - plus de 100 équi-

vaut à une surreprésentation des personnes âgées de 65 ans et plus - toucherait tous les départements de la région dès 2030. Il n'en concernerait que deux en 2020 (Haute-Marne et Vosges).

Sur ce chapitre, la Marne (indice 84) est le département le plus jeune de la région, en 2020, avec le Bas-Rhin (83). Elle le demeure en 2030 (107) et occupe le 3^e rang en 2040 (125), cédant le deuxième place à la Meurthe-et-Moselle. La part des 65 ans et plus était de 14,8% dans le Grand Est en 1999. Elle devrait passer à 28,8% en 2050. De 2020 à 2040, le Grand Est compterait 187 000 seniors de plus et 393 000 jeunes de moins de 15 ans en plus.

D'UNE BAISSSE CONTINUE DES NAISSANCES À UNE STABILITÉ PROJÉTÉE

Avec 47 600 naissances en 2023, le Grand Est affiche son plus bas niveau depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le nombre d'enfants par femme est de 1,49 en région et de 1,68 en France métropolitaine, loin du seuil de renouvellement (2,1). Entre 2010 et 2023, le nombre de naissances régionales a diminué de 27% ; soit six points de plus qu'en moyenne nationale.

Selon les prévisions de l'Insee, les naissances devraient encore diminuer, avec cependant une baisse moins forte et une certaine stabilité dès 2026. Au total, cette baisse serait de 11,4% d'ici à 2040, avec une moyenne annuelle de 48 000 naissances.

GÉRARD DELENCLOS

Sources : INSEE et OREF, Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

matot-braine.fr

Événement. La Ville de Reims organise de nombreux événements du 6 au 9 mai afin de célébrer les 80 ans de la Reddition allemande, le 7 mai 1945. Des célébrations rappelant la place centrale de Reims dans l'histoire.

Reims se place au centre des commémorations du 8 mai



Arnaud Robinet, dans la salle des Cartes où fut signé l'acte de Reddition le 7 mai 1945.

C'est dans le cadre symbolique du musée de la Reddition que la Ville de Reims a dévoilé le programme qu'elle compte mettre en place pour les 80 ans de la capitulation allemande, le 7 mai 1945. C'est en effet dans ce même bâtiment, à l'époque dans la salle des opérations (War Room) – aujourd'hui la salle des cartes – que le 7 mai 1945, à 2h41 du matin très précisément, l'acte de Reddition a été signé autour d'une grande table prise dans la salle de réunion des professeurs du collège moderne et Technique (aujourd'hui lycée Franklin Roosevelt), où était installé le poste avancé de l'État-major allié.

L'acte de reddition fut à nouveau ratifié le 9 mai 1945 lors d'une cérémonie officielle à Berlin. « Nous travaillons depuis maintenant plusieurs

mois à un programme de manifestation festive et populaire à la hauteur de cet événement majeur qui a obtenu la labellisation nationale du 80^e anniversaire de la Libération », indique Arnaud Robinet, Maire de Reims. « Nous nous trouvons à un moment charnière, où les derniers témoignages directs s'éteignent au fil des années et, avec eux, l'approche sensible de cette mémoire issue de récits familiaux, patriotiques et de témoignage de vétérans. Cette mémoire vivante commence à laisser place à une approche plus historique, culturelle, événementielle et touristique qui s'inscrira durablement dans notre patrimoine mondial et que nous souhaitons accompagner ».

« Nous souhaitons que le dès le 7 mai 2025, les Français et les Européens aient les yeux rivés sur Reims. Alors, du 6 au

LE PROGRAMME DES COMMÉMORATIONS

La Ville a concocté un programme dense, du 6 au 9 mai baptisé « Reims, un nouveau souffle pour la paix », pour célébrer cet anniversaire. Parmi les temps forts :

- Le 6 mai, la Cérémonie de ravivage de la flamme à l'Arc de triomphe, à Paris par des élèves de collèges – membres du Conseil municipal des jeunes et du lycée Marc Chagall ; le Concert de la Paix, fondation Charles de Gaulle Concert de musique classique, à la basilique Saint-Remi.

- Le 7 mai, un cortège avec la flamme depuis le musée de la Reddition vers le monument aux morts accompagnés d'une trentaine de cyclistes et une dizaine de véhicules américains d'époque de l'association « En vélo sur les traces de la 101^{ème} » pour accompagner la flamme ; une cérémonie officielle au monument aux morts, avec l'arrivée de la flamme et l'embrasement de la vasque, en présence des habitants à 11 heures ; un spectacle de mapping au monument aux morts « Reims, Les lumières du souvenir », une création originale d'environ 12

minutes qui propose d'être une immersion visuelle et émotionnelle dans le temps et dans l'Histoire.

- Le 8 mai, une visite commentée pour les officiels préparée par des lycéens de Roosevelt où fut signée la Reddition, avec l'appui de Béatrice Ducroix, guide-conférencière, participation de jeunes à la cérémonie commémorative au monument aux morts ; plusieurs cérémonies en présence de militaires, porte-drapeaux et jeunes au monument des déportés de la communauté juive, au monument aux Martyrs de la Résistance, à la stèle Rhin et Danube ainsi qu'au monument aux morts ; une reconstitution civile et militaire, esplanade porte de Mars, un grand bal populaire aux halles du Boulingrin.

Pour retrouver toute la programmation des festivités : www.reims.fr/la-ville-de-reims/festivals-et-evenements/80e-anniversaire-de-la-reddition-reims-un-nouveau-souffle-pour-la-paix-1945-2025

9 mai, nous allons raconter cette histoire au travers de « Reims un nouveau souffle pour la paix », autour d'une programmation grand public, porteuse de valeurs de paix, de liberté et de réconciliation », souhaite Arnaud Robinet, qui insiste sur le rôle crucial de la jeunesse « à travers les yeux de laquelle, nous invitons à revivre ces événements ancrés dans le présent. »

EMMANUEL MACRON INVITÉ

Afin de donner une dimension encore plus officielle et pour placer Reims au centre des commémorations, la Ville a lancé une invitation à l'Élysée. « Une invitation a été adressée

au Président de la République, Emmanuel Macron. Nous n'avons pas encore la confirmation quant à sa venue à Reims le 7 mai, mais nous sentons un frémissement et un intérêt de l'Élysée et des pays signataires de l'acte de capitulation », annonce le maire de Reims, précisant aussi que les cérémonies devraient être retransmises en direct sur France Télévision et qu'un « réalisateur allemand très connu », s'était emparé du sujet pour faire un film documentaire.

Les célébrations terminées, le musée de la Reddition fermera pour plusieurs mois afin de connaître une refonte complète et de moderniser

une scénographie datant de plus de vingt ans. « La salle des cartes est aujourd'hui fortement impactée par l'absence d'un éclairage adapté. Le papier se déchire en raison notamment d'un environnement hygrométrique non contrôlé, les couleurs des cartes passent, les informations de l'époque disparaissent progressivement au gré de la chute des épingles et autres repères sur les murs », fait savoir la Fondation du Patrimoine qui a lancé une collecte de mécénat à hauteur de 50 000 €. Lors de son dernier rapport budgétaire, la Ville estimait les travaux à 825 000 €.

NASTASIA DESANTI

Transport. Selon la CRC, Vatry a coûté, entre 1992 et 2023, près de 422 M€ en euros constants.

La Chambre régionale des comptes dessine le futur de XCR Airport, ex Vatry

Il a certainement été plus facile pour l'aviateur d'Antoine de Saint-Exupéry de dessiner un moulin au Petit Prince que pour la Chambre régionale des comptes (CRC) d'esquisser l'avenir aéroportuaire des trois plateformes de Strasbourg-Entzheim, Metz-Nancy-Lorraine et XCR Airport. Une année de labeur, huit dizaines d'entretiens et 158 pages, le rapport « Evaluation de la politique de soutien aux aéroports du Grand Est » de la CRC du Grand Est s'articule en deux temps : une phase évaluative 2016-2023 et une phase prospective 2024-2030. Sur les trois aéroports concernés, nous retiendrons surtout le dernier, pour convenance locale en notant au passage cette précision qui met fin à bien des approximations : Vatry a coûté, entre 1992 et 2023, près de 422 M€ en euros constants, dont 240 M€ pour la construction et 182 M€ en concours

financiers de la part des collectivités, investissements et fonctionnement inclus.

PRÈS DE 130 M€ D'ARGENT PUBLIC EN 7 ANS

Sur la phase évaluative, la CRC note : « Des aéroports qui peinent à trouver un modèle économique soutenable et à contribuer au développement des territoires... Aucun des trois aéroports n'atteint un équilibre financier lui permettant de se dispenser de subventions d'exploitation ». À la question pourquoi, la CRC répond : « À cause de la faiblesse de leur activité ». Les comptes sont là : entre 2016 et 2023, les collectivités sont intervenues à hauteur de 129,2 M€. La CRC remarque que la question des financements publics se pose face à la situation générale des finances publiques et à la fin du cadre juridique européen (avril 2027) des aides d'État aux petits aéroports.

La préconisation de la CRC tombe : « Pour Vatry comme pour Metz-Nancy-Lorraine, aucune option ne doit être exclue au-delà de 2030, y compris celle de la cessation d'activité commerciale, si ces deux plateformes ne voyaient leur activité évoluer significativement. En tout état de cause, la CRC considère qu'une pérennisation de ces plateformes dans leur modalités actuelles de fonctionnement n'est pas souhaitable ».

VATRY, LA NÉCESSITÉ DE DIVERSIFIER SES ACTIVITÉS

50 000 tonnes de fret à l'horizon 2027-2028, la CRC doute de la faisabilité de l'objectif de Vatry : « Un écosystème logistique pas suffisamment robuste pour attirer les grandes compagnies cargo, des installations insuffisantes, pas assez de personnel et une accessibilité de l'aéroport perfectible... Les caractéristiques de Vatry ne sont pas de nature à attirer les acteurs

majeurs du secteur ».

La Cour régionale allonge la liste noire de Vatry : absence de contrôleurs aériens entre 19h et 7h, d'où le départ pour Liège de Qatar Airways en 2021, manque de valorisation de la desserte routière de l'A26, ligne ferroviaire de fret en mauvais état (coût des travaux estimé 25 M€), situation géographique pas évidente, intermodalité insuffisante, coût et approvisionnement du carburant...

FAIRE FRUCTIFIER LE FONCIER

La CRC suggère que Vatry pourrait se repositionner sur du fret spécifique, notamment sur des équipements lourds, domaine dans lequel la concurrence est moins vive et la rentabilité plus élevée que dans le e-commerce, très développé à Roissy ou Liège. La CRC avance sur un autre terrain, celui de la valorisation du foncier autour de l'aéroport, citant la ZAC3 et

la réserve foncière des 220 hectares, afin de créer une grande zone d'activités économiques. Bref, une ZAC3 et ses abords propriétaires de l'aéroport et permettant par osmose d'atteindre le seuil de rentabilité de 30 000 tonnes par an et de trouver une diversification nonaéroportuaire. Enfin la CRC vise l'activité vols d'entraînement (7 260 à Vatry en 2023), en déstagement de Reims-Prunay (25 000 à 30 000 vols par an).

Un peut court penseront certains. Mais, faut-il rappeler que Vatry a démarré en 2000 sans aucune étude de marché ? Quant à l'activité passer, la CRC, avec ou sans Ryanair, évoque la promotion d'un tourisme entrant et s'inquiète à propos des subventions d'exploitation trop élevées. La Région Grand Est se donne d'ici à la fin de l'année pour exposer sa politique aéroportuaire.

GÉRARD DELENCLOS

Opinions

PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT

REP PMCB : la FFB dénonce les augmentations tarifaires avant l'ouverture des discussions prévues par la ministre

Le 20 mars dernier, la ministre de la Transition écologique Agnès Pannier-Runacher actait un moratoire sur certaines dispositions de la REP PMCB et décidait de lancer la refondation de cette filière REP.

Pour autant, si la FFB se félicitait d'avoir été entendue, d'autres feignaient d'avoir compris et prenaient dans l'urgence des décisions qui restent, au regard des éléments connus, incompréhensibles.

Ainsi, à peine cette annonce ministérielle prononcée, Valobat, l'un des principaux éco-organismes de la REP PMCB, publie son nouveau barème 2025 conduisant à des hausses substantielles des éco-contributions. Il officialise par ailleurs dans sa communication, en lieu et place du gouvernement, les dispositions soumises au moratoire qui pourtant doivent faire l'objet des discussions à venir avec les acteurs professionnels représentant toute la chaîne de valeur.

De quoi s'interroger sur la méthode et mettre le feu aux poudres dans les territoires auprès des artisans et entrepreneurs.

La FFB dénonce ouvertement ce passage en force, malgré ses alertes répétées de ces

tion du tri, reprise effective des déchets sur chantiers et en entrepôts... La liste est encore longue.

La FFB en appelle à la responsabilité du gouvernement d'exiger un retour rapide à la normale, sans anticiper les conclusions issues de la concertation prévue par la ministre.

« Les artisans et les entrepreneurs ne peuvent plus continuer à subir les dommages collatéraux d'une usine à gaz dont l'objectif premier a été oublié : réduire les dépôts sauvages et inciter au tri, au réemploi et au recyclage des déchets. »

derniers jours. Comment demander aux entreprises et artisans de payer plus pour des services en moins sans avoir réglé les problèmes de fond de ce dispositif ? Définition du producteur, visibilité sur les barèmes, transparence sur les affectations des dépenses, simplification drastique de l'accès à la reprise sans frais, simplifica-

tion du tri, reprise effective des déchets sur chantiers et en entrepôts... La liste est encore longue. Olivier Salleron, le président de la FFB, s'insurge : « Ça suffit ! Il faut impérativement arrêter les frais et que ce moratoire fige le montant des éco-contributions durant la tenue des concertations. Sans un changement profond du fonctionnement de la REP PMCB, son avenir est voué à l'échec. Les artisans et les entrepreneurs ne peuvent plus continuer à subir les dommages collatéraux d'une usine à gaz dont l'objectif premier a été oublié : réduire les dépôts sauvages et inciter au tri, au réemploi et au recyclage des déchets ».



Cohérence Total

On ne saurait que trop conseiller à nos concitoyens de regarder avec la plus grande attention la diffusion télévisée des auditions régulièrement organisées dans le cadre des commissions d'enquêtes parlementaires. Les auditions diffusées la semaine dernière au sujet des aides publiques aux entreprises ont d'ailleurs été particulièrement instructives. Interrogé par les Sénateurs, le Pdg de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, a livré une démonstration éloquent de son fonctionnement de son entreprise, des aides qu'elle recevait et de sa philosophie en la matière. Mieux encore, le patron de l'un des fleurons du CAC 40 s'est non seulement déclaré favorable aux avances remboursables, mais il a aussi émis une proposition à ses interlocuteurs au sujet des aides de l'Etat : « L'Etat devrait conditionner ses aides », a-t-il avancé. « S'il y a un retour à bonne fortune, il faut les rendre. Il faut que l'on soit cohérent jusqu'au bout ».

Favorable également aux crédits d'impôts plutôt qu'aux subventions dont les complications pour les entreprises n'ont d'égal que l'alimentation d'une suradministration hexagonale, le Pdg de TotalEnergies s'est montré particulièrement clair et transparent devant la commission, elle-même se distinguant par son objectivité et le respect de ses interlocuteurs.

Une ambiance moins tendue que lors de certaines auditions où certains dirigeants se montrent moins enclins à assumer leurs chiffres et surtout leur politique sociale, justifiant de pouvoir licencier tout en recevant des aides de l'Etat. Une radiographie d'un système onéreux et à bout de souffle qui va devoir se réinventer et surtout mettre en place des conditions et des compensations réelles.

BENJAMIN BUSSON

humeur

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

APRÈS 8 ANS À L'ÉLYSÉE, LE BRAS DROIT D'EMMANUEL MACRON REJOINT LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.



**EMPLACEMENT
DISPONIBLE**

Contactez

Christine SERAINE

03 26 08 38 30

OU

06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org





INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

SAFER

SAFER Grand Est

Appel de candidatures

La SAFER Grand Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 14/04/2025 (date de réception en nos locaux) auprès du Service Départemental de la Marne, 14 rue Rayet Liénart 51420 WITRY-LES-REIMS Tél : 03.26.04.77.71 ou par mail à l'adresse smarciaux@safergrandest.fr.
Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental de la Marne ou au siège de la SAFER Grand Est.
Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande :
Binarville : 9 ha 62 a 60 ca de prés ZB-0052 - RNU
Sivry-Ante : 19 ha 84 a 96 ca de terre et pré - YH-0028 - CN
BIENS LOUES
PRIORITE AUX CANDIDATS PERMETTANT LE MAINTIEN DE L'EXPLOITANT EN PLACE
M2503547

**POUR PLUS DE RAPIDITÉ,
OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT
PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE,
DE PLUS VOUS FEREZ
UN GESTE
POUR L'ENVIRONNEMENT...**

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Procédures adaptées



SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Construction d'une gendarmerie et de 14 logements et 2 logements GAV

« La cote Putois », Route de Paris - 89700 TONNERRE - GR1053

Relance lots 14 et 15

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de travaux

Procédure adaptée suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
2. MODE DE PASSATION : Marché de travaux passé selon une procédure adaptée suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.

3. OBJET DU MARCHÉ :

La présente consultation concerne les travaux suivants : Construction d'une gendarmerie - 14 logements et 2 logements GAV.

Les travaux se situent à l'adresse suivante : « La cote Putois », Route de Paris - 89700 TONNERRE.

TYPE DE MARCHÉ DE TRAVAUX : 1. Exécution.

Les prestations ci-avant font l'objet de 15 LOTS définis ci-après : Relance ici uniquement lots 14 et 15

- 01 : Gros oeuvre ;
- 02 : Charpente bois ;
- 03 : Couverture / Etanchéité ;
- 04 : Revêtements façades ;
- 05 : Menuiseries extérieures en PVC ;
- 06 : Menuiseries alu / Métallerie / Serrurerie ;
- 07 : Menuiseries intérieures bois ;
- 08 : Plâtrerie / Faux plafond ;
- 09 : Chape / Carrelage / Faïence / Sol souple ;
- 10 : Peinture ;
- 11 : Plomberie ;
- 12 : Chauffage et ventilation ;
- 13 : Electricité ;
- 14 : VRD ;
- 15 : Espaces verts et clôtures.

4. DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à 16 mois à compter de la notification de l'ordre de service de commencement des travaux.

5. MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-secures.fr

6. MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme www.marches-secures.fr

7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Mardi 15 avril 2025 12h00.

8. JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.

9. DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.

10. CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

- Renseignements administratifs : au Service Marchés de Mon logis, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Angélique CHEVALLIER - 03.25.810.810 - achevallier@mon-logis.fr

- Renseignements techniques : Au Service DDP de Mon logis, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Gérald DELONG - 06.29.11.55.70 - 03.25.70.94.77 - gdelong@mon-logis.fr et Alexandre CORPET - 06.03.06.73.83 - acorpet@mon-logis.fr

12. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 24/03/2025.

Le Directeur Général, Serge LAURENT.

M2503548

www.mon-logis.fr

[monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR VOS ANNONCES ?

03.26.40.21.31

Annances légales

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées



MON LOGIS - GROUPE ACTION LOGEMENT

Aménagement bâtiment existant en 4 logements et construction de 6 logements neufs, 34 avenue Jean-Casimir Perier - 10400 NOGENT SUR SEINE

Avis d'appel public à la concurrence, marché de travaux

Procédure adaptée, suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

- 1 - NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
2. MODE DE PASSATION : Marché de travaux passé selon une procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.
3. OBJET DU MARCHÉ : La présente consultation concerne les travaux suivants : NOGENT SUR SEINE - GR 2005 - 1081. Aménagement bâtiment existant en 4 logements et construction de 6 logements neufs.
Les travaux se situent à l'adresse suivante : 34 avenue Jean-Casimir Perier - 10400 NOGENT SUR SEINE.
Type de marché de travaux : 1/Exécution.
Les prestations ci-avant font l'objet de 17 LOTS définis ci-après :
- Lot 01 : VRD ;
- Lot 02 : Fondations spéciales ;
- Lot 03 : Gros oeuvre - Démolition ;
- Lot 04 : Charpente - Bardage bois ;
- Lot 05 : Serrurerie ;
- Lot 06 : Couverture tuile ;
- Lot 07 : Menuiserie bois extérieure ;
- Lot 08 : Menuiserie PVC extérieure ;
- Lot 09 : Menuiserie intérieure ;
- Lot 10 : Plâtrerie - Faux plafonds ;
- Lot 11 : Carrelage ;
- Lot 12 : Peinture-Sols souples ;
- Lot 13 : Electricité ;
- Lot 14 : Plomberie - Sanitaire ;
- Lot 15 : Chauffage - Ventilation ;
- Lot 16 : Clotures - Espaces Verts ;
- Lot 17 : Désamiantage.
4. DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à 18 mois à compter de la notification de l'ordre de service de commencement des travaux.
5. MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr.
6. MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme www.marches-securises.fr.
7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Vendredi 25 avril 2025 à 12h00.
8. JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.
9. DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.
10. CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les criteres de selection enonces dans le règlement de consultation.
11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
- Renseignements administratifs : au Service Marches de Mon logis, 44 Avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE, Nassima BENNACER - 03.25.70.95.49 ; nbenbacher@mon-logis.fr ;
- Renseignements techniques : Au Service DDP de Mon logis, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE, Monsieur Alexandre CORPET, 06.03.06.73.83, acorpet@mon-logis.fr.
12. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 24/03/2025.

Le Directeur General, Serge LAURENT.

M2503537

www.mon-logis.fr [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)



COMMUNE DE DORMANS

Marché passe selon une procédure adaptée
Article L2123-1 du code de la commande publique

Pouvoir Adjudicateur : Commune de Dormans représentée par Monsieur Michel COURTEAUX, Monsieur le Maire 4 place du Général de Gaulle - 51700 DORMANS. Tél. : 03.26.58.21.45. Fax 03.26.58.25.55. courriel : mairie@dormans.fr.
Objet du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la création d'un lotissement communal au lieu-dit « Les Bas Loriots ».
Le marché se décompose en 1 lot unique :
- 71210000 ; services d'architecture, de création architecturale, et les services d'architecte pour bâtiments et ouvrages extérieurs.
Type de marché : Marché à procédure adaptée conclu suivant les dispositions de l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires.
Conditions de participation : Les justificatifs à produire sont ceux prévus au règlement de la consultation.
Unité monétaire utilisée : l'Euro.
Langue de rédaction des offres : Les offres devront être entièrement rédigées en langue française.
Retrait du dossier :
Le dossier est à retirer sous format électronique sur le site www.xmarche.fr sous la référence : LotLBL_DS25.
Lieu et date limite de remise des candidatures et des offres :
Les candidatures et offres devront être déposées sur le site www.xmarche.fr sous la référence LotLBL_DS25, le 2 mai 2025 à 12 heures au plus tard.
Critère d'attribution : Se reporter au règlement de consultation.
Délai minimum de validité des Offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Date d'envoi du présent avis à la parution : 27 mars 2025.
Renseignements complémentaires : www.xmarche.fr.
Renseignements administratifs et technique : www.xmarche.fr.
M2503709

Appel d'offres



SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Construction d'une gendarmerie et de 14 logements et 2 logements GAV

« La cote Putois », Route de Paris - 89700 TONNERRE - GR1053

Lot n° 14

Avis de classement sans suite

Marché de travaux

Procédure simplifiée suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
2. OBJET DU MARCHÉ :
Le présent avis concerne les prestations suivantes : Construction d'une gendarmerie - 14 logements et 2 logements GAV
Les travaux se situent à l'adresse suivante : « La cote Putois », Route de Paris - 89700 TONNERRE.
Le pouvoir adjudicateur décide de déclarer l'avis de consultation lancé le 16 janvier 2025 sans suite, conformément aux dispositions de l'article 6.5 du règlement de consultation et de l'article 2185-1 du Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.
3. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 21/03/2025.

Le Directeur Général, Serge LAURENT.

M2503503

www.mon-logis.fr [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)



ESPACE HABITAT

Avis de consultation

- 1 - MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M. 7, Avenue Leclerc 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex.
- 2 - Procédure de passation : Procédure adaptée - consultation ouverte.
- 3 - Objet du marché : RECONSULTATION LOT 5 / SERRURERIE - Rénovation de 264 logements - 1 à 5 et 2 à 16 Allée de la Citadelle - 1 à 17 Porte de Bourgogne - Charleville-Mézières.
- 4 - Nature des lots :
TRANCHE 1 : Lot n° 5 : SERRURERIE
TRANCHE 2 : Lot n° 5 : SERRURERIE
- 5 - Délais d'exécution : Le délai global est fixé à 15 MOIS dont 1 mois de préparation.
- 6 - Modalités d'obtention du dossier : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
- 7 - Date limite de réception des offres : Les candidats devront déposer leur offre sur le site www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le 22 AVRIL 2025 à 11h30.
- 8 - Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre.
- 9 - Délai de validité des offres : voir Règlement de Consultation.
- 10 - Renseignements complémentaires : Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
- 11 - Date d'envoi de l'Avis de Publication : le 25 MARS 2025

M2503637

PETITES AFFICHES
Matot Braine
CHAMPAGNE-ARDENNE

annonces.matot-braine.fr

**Votre solution
100 % digitale !**

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Adjudication

S.C.P SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU
société d'avocats inter-barreaux aux barreaux de Châlons en Champagne et de Reims
dont le siège est à Châlons en Champagne, 16 rue Pierre Bayen
et le Cabinet secondaire à Reims, Centre d'affaires Colbert, 34 rue des Moulins

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UNE MAISON D'HABITATION

Sise à LA NOUE (Marne)
12 rue Général Jean Levaillant

Le mardi 6 mai 2025 à 10 h

Pardevant le Juge de l'exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de Châlons en Champagne (Marne), 2 Quai Eugène Perrier, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Commune de LA NOUE (51310)

Une maison d'habitation de plain-pied sise dite Commune, 12 rue Général Jean Levaillant, cadastrée section B n° 763 pour 9 a 60 ca et section B n° 770 pour 40 ca, comprenant :

- un sas d'entrée, un salon, une cuisine ouverte, une salle de bains, 4 chambres, un WC ;
- un jardin.

MISE A PRIX : 64.000 €EUROS
OUTRE LES FRAIS ET CHARGES

Consignation pour enchérir par chèque de banque : 6.400 €.

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de Châlons-en-Champagne ainsi qu'au siège de la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTRE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- à la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, / Tél. : 03.26.64.79.61 ;
- au greffe du Tribunal Judiciaire de Châlons-en-Champagne ;
- pour les visites à Maître Hélène CHAUTARD-JOLLY, Commissaire de justice à Sézanne (03.26.42.54.09).

Signé : F. SAMMUT.
M2502836

FIDAL AVOCATS

Parc d'Affaires REIMS-CHAMPIGNY
Allée Jean-Marie Amelin - Bât B
51370 CHAMPIGNY
Adresse postale : CS 30002
51886 REIMS
Tél. : 03.26.24.24.41

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mardi 6 mai 2025 à dix heures

Par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 2 Quai Eugène Perrier, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Commune de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne)

Un immeuble à usage d'habitation, sis en ladite commune, 8 et 10 avenue Jeanne d'Arc, comprenant 6 lots :

- Lot n°1 : une cave, située au sous-sol, d'une superficie loi carrez de 59,13 m² ;
- Et les trente et un/millièmes (31/1.000) des parties communes générales de l'immeuble.
- Lot n°2 : une remise, située au rez-de-chaussée, d'une superficie loi carrez de 23,42 m² ;
- Et les dix/millièmes (10/1.000) des parties communes générales de l'immeuble.
- Lot n°3 : un appartement d'une superficie loi carrez de 178,17 m², comprenant :
- Au rez-de-chaussée : un appartement de type II ;
- Au premier étage : un appartement de type II ;
- Au deuxième étage : un grand espace sous combles.

Et les cinq cent quarante-huit/millièmes (548/1 000) des parties communes générales de l'immeuble.

- Lot n°4 : une cave, située au sous-sol, d'une superficie loi carrez de 50,54 m² ;
- Et les vingt six/millièmes (26/1.000) des parties communes générales de l'immeuble.
- Lot n°6 : un appartement de type II, situé au premier étage ;
- Et les cent vingt/millièmes (120/1.000) des parties communes générales de l'immeuble.
- Lot n°7 : un appartement de type II, situé au deuxième étage ;
- Et les cent trente-cinq/millièmes (135/1.000) des parties communes générales de l'immeuble.

L'ensemble immobilier étant cadastré section BX n°308, lieudit « 8 avenue Jeanne d'Arc », pour une contenance de 2 ares et 67 centiares.

SUR LA MISE A PRIX DE : 132.000 €EUROS
(CENT TRENTE DEUX MILLE EUROS)

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, où tout intéressé peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'Avocat poursuivant la vente.

Les amateurs ne peuvent enchérir eux-mêmes et doivent s'adresser à un avocat inscrit au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE avant l'adjudication auquel ils devront remettre, outre les frais de vente, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de la CARPA, représentant 10% du montant de la mise à prix.

Visites : sur appel à la SAS ACTHUISS GRAND EST, Commissaires de justice à REIMS (51) (03.26.05.08.11), en accord avec les occupants ou, à défaut d'accord, mercredis 23 et 30 avril 2025 de 14h à 15h.

Pour tous renseignements, notamment pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser à :

- 1. Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (51) ;
- 2. SELAS FIDAL, Avocat au Barreau de REIMS. / Tél. : 03.26.24.24.41 ;
- 3. SCP SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, Avocat au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE. / Tél. : 03.26.64.15.15. M2502840

Appel d'offres ouvert

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR
Maître d'ouvrage :



47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES

Tél. : 03.25.71.17.17

Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

Profil acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non.

2. COMMUNICATION :

Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2025-01-0038.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Contact : Angélique GENDRE, service des marchés - Tél. : 03.25.71.17.17 - E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

3. PROCEDURE :

TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

CONDITIONS DE PARTICIPATION (JUSTIFICATIONS ET PIÈCES À PRODUIRE PAR LES CANDIDATS) :

Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

Le cas échéant, copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;

Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;

Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).

A TITRE PRATIQUE, le candidat devra remettre les formulaires DC1 et DC2 (ou équivalent) dûment complétés accessibles sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>

En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement.

Technique d'achat : Sans objet.

DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES PLIS : Le 22 avril 2025 - 18h00.

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Réduction du nombre de candidats : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Les variantes libres sont autorisées suivant les modalités précisées au règlement de la consultation.

CRITÈRES UTILISÉS LORS DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

- Critères de sélection des candidatures : Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats

- Critères de jugement des offres :

1. Prix des travaux en €/HT (60 %)

2. Valeur environnementale (10 %)

3. Valeur technique (30 %)

4. IDENTIFICATION DU MARCHÉ :

INTITULÉ DU MARCHÉ : Construction de 15 logements au 83 avenue Pierre Brosolette à TROYES.

Code CPV principal : 45211340-4 : Travaux de construction d'immeubles collectifs.

Type de marché : Travaux.

Lieu principal d'exécution du marché : 83 avenue Pierre de Brosolette - TROYES (10000).

DÉLAI d'exécution DES travaux : 18 mois.

Ce délai s'entend pour l'ensemble des lots, compris période de préparation de chantier.

La consultation ne comporte pas de tranches.

5. LOTS :

Lot n° 1 - VRD / Espaces verts (CPV 45112500-0 : Travaux de terrassement - 45112710-5 : Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts) ;

Lot n° 2 : Gros œuvre (CPV 45223220-4 : Travaux de gros oeuvre) ;

Lot n° 3 : Charpente bois (CPV 45261100-5 : Travaux de charpente) ;

Lot n° 4 : Couverture / Zinguerie (CPV 45261210-9 : Travaux de couverture) ;

Lot n° 5 : Etanchéité (CPV 45261420-4 : Travaux d'étanchéification) ;

Lot n° 6 : Charpente métallique - Serrurerie (CPV 45261213-0 : Travaux de couverture métallique) ;

Lot n° 7 : Menuiserie extérieure PVC (CPV 45421130-4 : Poses de portes et de fenêtres) ;

Lot n° 8 : Menuiserie intérieure bois (CPV 45421000-4 : Travaux de menuiserie) ;

Lot n° 9 : Plâtrerie (CPV 45410000-4 : Travaux de plâtrerie) ;

Lot n° 10 : Carrelages / Faïences (CPV 45430000-0 : Revêtement de sols et de murs) ;

Lot n° 11 : Peinture (CPV 45442100-8 : Travaux de peinture) ;

Lot n° 12 : Electricité (CPV 45311000-0 : Travaux de câblage et d'installations électriques) ;

Lot n° 13 : Chauffage gaz / Plomberie sanitaires / VMC (CPV 45232460-4 : Travaux d'installations sanitaires - 45330000-9 : Travaux de plomberie - 45331000-6 : Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation) ;

Lot n° 14 : Ascenseur (CPV 45313100-5 : Travaux d'installation d'ascenseurs).

Réponse possible à un ou plusieurs lot(s).

6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non.

Le présent avis implique un marché public.

Délai de VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

- Modalités principales de financement : Subvention Etat, prêts aidés et fonds propres

- Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.

- Paiement à 30 jours maxi.

- Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.

- Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du Code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10% mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.

- Sécurité financière : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 5 % ou de 3 % pour les petites et moyennes entreprises du montant du marché dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du Code de la commande publique.

L'exécution du marché comporte une clause d'insertion par l'activité économique obligatoire.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : Le 21 mars 2025.

M2503507



Envoyer vos annonces par e-mail,
pensez à l'environnement...

VOTRE ATTESTATION DE PARUTION IMMEDIATE
24h/24 et 7j/7 !

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Vente aux enchères judiciaires mobilières

**MARTIAL BOURNIER**

Commissaire de Justice
(Ancien Commissaire-Priseur Judiciaire)
ARDENNES ENCHERES
(Société de vente volontaire de meubles aux enchères publiques - N° d'agrément 2002-205)
Tél : 03.24.57.42.66 - Fax : 03.24.36.97.45
E-mail : contact@ardenes-enchères.fr

SAMEDI 29 MARS A 14H**SUITE A LIQUIDATION JUDICIAIRE, SUCCESSION, REALISATION DE LEASING****VENTE AUX ENCHERES**

A l'Hôtel des Ventes de BAZEILLES, 4B rue des Pommerues (Zone Industrielle Ste UNILIN)

MATERIEL INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE : Mobilier de bureau, configurations informatiques de marque ACER, DELL, macbook APPLE, serveurs informatiques SUPERMICRO...
MATERIEL DE RESTAURATION : Mobilier de restauration, comptoir avec vitrine de présentation KIEFER, étagères inox, tables inox, robot pâtisier «LE ROBOT CYRIL LIGNAC», plonge inox, machine à glaçon POLAR, congélateur TEFCOLD, lave-vaisselle GASTRO M, armoire à boisson, chambre froide...
AMENAGEMENT DE MAGASIN DE VETEMENTS : Portants, comptoir, steamer, ceintres...
(x1) LICENCE IV sur la commune de FLOING
(x4) VEHICULES VP ET CTTE :
(x1) VP PEUGEOT 308 de 2019 - 57.458 kms
(x1) VP MERCEDES CLK de 2001 - 196.133 kms
(x1) CTTE VOLKSWAGEN CADDY de 2017 - 229.132 kms
(x1) VP MERCEDES BENZ CLASSE A 180 D de 2021 - 82.705 kms

Exposition : Vendredi de 16h30 à 19h, le matin de la vente de 11h à 12h et sur rendez-vous
Photos et catalogue sur www.interenchères.com/08001

M2503510

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES****08/04/25 A 11H
A GLAIRE, 8 avenue Charles de Gaulle**

A la requête de la SELARL Charles BRUCELLE liquidateur judiciaire à CHARLEVILLE MEZIERES : LJ ELECTRICITE CHAUFFAGE SANITAIRE DES ARDENNES.
Il sera procédé à la vente en un lot par la SELARL ANGLE DROIT ARDENNES, commissaires de justice à SEDAN de matériel d'électricité, chauffage et sanitaire. Enlèvement immédiat.
Visite sur RDV - Payable au comptant - frais en sus 14,28 % TTC.
M2503704

PETITES AFFICHES
Matot Braine
L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO
CHAMPAGNE-ARDENNE

vous offre des services permanents

→ La publication de vos ventes aux enchères*
*Annonce légale, annonce sommaire, affiches pour les tribunaux et les huissiers

→ La diffusion de vos annonces légales partout en France

03 26 40 21 31 - annoncelegale.pamb@legalnet.org**ANNONCES LEGALES**

**PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE À DISTANCE
EN TOUTE SÉCURITÉ**

03.26.40.21.31

Marne**GERANCE****FIN DE GERANCE****STECARPHI/
HEXATEL**

La location-gérance consentie par la Société STECARPHI, Société par actions simplifiée au capital de 75 000 euros, dont le siège social est 13, rue Roland Coffignot, 51100 REIMS, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et identifiée sous le numéro 525 024 493 RCS REIMS, à la Société HEXATEL, Société par actions simplifiée au capital de 1 429 260 euros, dont le siège social est 2, rue Alain Colas, Parc d'Activités des Vents d'Ouest, 35530 NOYAL SUR VILAINE, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et identifiée sous le numéro 523 252 765 RCS RENNES, suivant acte signé électroniquement le 2 janvier 2025 enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de la Marne, le 13 janvier 2025, Dossier 2025 00001234, référence 5104P04 2025 A 00167, du fonds de commerce de distribution de services opérateurs au profit des clients de sa filiale, la Société IP TEIC, situé 13, rue Roland Coffignot, 51100 REIMS, a pris fin le 28 février 2025.

Pour unique avis signé HEXATEL, le locataire-gérant.
M2503476

IP TEIC/HEXATEL**FIN DE LOCATION-
GÉRANCE**

La location-gérance consentie par la Société IP TEIC, Société par actions simplifiée au capital de 93 250 euros, dont le siège social est 13, rue Roland Coffignot, 51100 REIMS, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et identifiée sous le numéro 326 017 019 RCS REIMS, à la Société HEXATEL, Société par actions simplifiée au capital de 1 429 260 euros, dont le siège social est 2, rue Alain Colas, Parc d'Activités des Vents d'Ouest, 35530 NOYAL SUR VILAINE, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et identifiée sous le numéro 523 252 765 RCS RENNES, suivant acte signé électroniquement le 2 janvier 2025, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de la Marne le 15 janvier 2025, Dossier 2025 00001841, référence 5104P04 2025 A 00203, du fonds de commerce d'intégration de solutions télécoms et informatiques à destination des entreprises, situé 13, rue Roland Coffignot, 51100 REIMS, a pris fin le 28 février 2025.

Pour unique avis signé HEXATEL, le locataire-gérant.
M2503478

**CONSTITUTION
DE SOCIETE**

AC2S expertise
AUDIT COMPTABILITE CONSEIL
Expert-comptable
à CHALONS EN CHAMPAGNE

**MEL'ANGE
DE COULEURS****AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un ASSP en date du 06/03/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : MEL'ANGE DE COULEURS
OBJET SOCIAL : salon de coiffure, vente de produits en lien avec l'activité principale
SIÈGE SOCIAL : 34 rue Nationale, 51150 JALONS
CAPITAL : 1 000 €
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE
GÉRANCE : M^{me} FLORENTIN Mélanie 12 route Nationale 51150 JALONS
M2503383

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

CORBEN AGRI

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 9 rue des Tilleuls
51260 GRANGES SUR AUBE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GRANGES SUR AUBE (51260) du 13 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle
DÉNOMINATION : CORBEN AGRI
SIÈGE : 9 rue des Tilleuls, 51260 GRANGES SUR AUBE
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
CAPITAL : 1 000 €
La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
- L'achat-vente d'engins agricoles et forestiers, neufs ou d'occasion et de toutes marques.
- L'achat-vente et le conditionnement de céréales destinées à l'alimentation des animaux de la ferme (bovins, ovins, caprins, porcins, équidés, volailles).
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.
AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : Monsieur William, Maurice, Roger MARTIN, demeurant 25 rue Irène Joliot Curie à EPERNAY (51200).
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Siège du tribunal de commerce ou RCS dont dépend la SAS.
Pour avis : Le Président

M2503063

**COUVERTURE
GARNOTEL**

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €
Siège social : 14 rue Robert - 51450 BETHENY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BETHENY du 28 février 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : COUVERTURE GARNOTEL
Siège social : 14 rue Robert, 51450 BETHENY
Objet social : Tous travaux de toiture, aménagement de combles, couverture étanchéité, charpente
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur Benoit GARNOTEL, demeurant 28 rue Hannah Arendt - 51100 REIMS
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis, la Gérance
M2503200



**AVOCATS
ASSOCIES**

OCTOBUS**Avis de constitution**

Aux termes d'un ASSP en date du 10/03/2025, il a été constitué une SAS à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : OCTOBUS
Objet social : Acquisition, gestion, vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements dans le secteur du transport routier de voyageurs, sur tous circuits et vers toutes destinations, et de tous droits portant sur ces valeurs et titres.
Siège social : 1 ZA Le Saloir, 51300 LUXEMONT ET VILLOTTE
Capital initial : 40 000 €
Capital minimum : 40 000 €
Capital maximum : 10 000 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Président : M. BARDY Richard 2 rue de la Croix 51300 REIMS LA BRULÉE
Directeur général : M. MOREAU Mickaël 51 rue du Calvaire 77480 FONTAINE FOURCHES
Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.
M2503338



LAURENCY & ASSOCIÉS
Cabinet LAURENCY & ASSOCIÉS

Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

LE DAYTONA

Par acte SSP du 25/03/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : LE DAYTONA.
OBJET SOCIAL : - L'exploitation d'un établissement de type brasserie, incluant la vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées ainsi que la restauration sur place. Plus précisément, elle sera autorisée à offrir des repas et des encas dans le cadre d'un service de restauration, à consommer sur place ou à emporter, dans un cadre d'ambiance brasserie ; - L'activité comprendra également l'organisation d'événements et d'animations dans le respect de la réglementation en vigueur, ainsi que la possibilité de proposer des services de restauration à emporter ou en livraison, en lien avec l'activité principale ; - En complément, la société pourra procéder à l'acquisition, la gestion et l'exploitation de tout bien mobilier ou immobilier en relation avec l'objet social, ainsi qu'à la gestion de partenariats avec des fournisseurs de produits alimentaires, de boissons et d'accessoires pour l'exploitation de son établissement.
SIÈGE SOCIAL : 7 rue Jules Blondeau - 51160 AY.
CAPITAL : 2.500 €.
DURÉE : 99 ans.
GÉRANCE : M. VALTON Eddy, demeurant 5 rue Buffon - 51100 REIMS, M^{me} DE BONA Virginie, demeurant 5 rue Buffon - 51100 REIMS.
Immatriculation au R.C.S. de REIMS.
M2503602

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



**Expertise comptable
Audit - Conseil
Gestion sociale
2 Rue de la Garenne
51210 MONTMIRAIL**

LA VALLÉE

Par acte SSP du 12/03/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : LA VALLÉE
OBJET SOCIAL : -L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, la gestion par location ou autrement dudit immeuble, et de tous autres immeubles bâtis dont la Société pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; -La location d'appartements, de maisons et de tous biens immobiliers à usage d'habitation ; -La propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ; -L'acquisition, l'exploitation et la mise en valeur de tout terrain pour l'édification et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société ; -La promotion immobilière de logements en vue d'une exploitation propre ; -L'emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de ces objets ; -Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation d'ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ;
SIÈGE SOCIAL : 1 Rue Michel Douteuil - Zi de Mondant 51210 Montmirail.
CAPITAL : 1500 €
DURÉE : 99 ans
GÉRANCE : M. DROUIN Nicolas, demeurant 5 Rue Ferrée - Hameau de Trotte 51700 Vandières, M^{me} DEHAN Aliénor, demeurant 5 Rue Ferrée - Hameau de Trotte 51700 Vandières
CLAUDE D'AGREMENT : Le projet de cession est notifié à la Société et à chacun des associés, accompagné de la demande d'agrément, par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.L'assemblée statue dans les 3 mois suivant la notification à la Société du projet de cession et sa décision est notifiée aux associés par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans les 30 jours. En cas de refus d'agrément, chaque associé peut se porter acquéreur des parts. Lorsque plusieurs associés expriment leur volonté d'acquérir, ils sont, sauf convention contraire, réputés acquéreurs à proportion du nombre de parts qu'ils détenaient antérieurement.
Immatriculation au RCS de Reims
M2503407

SELARL OFFICE
NOTARIAL HERVO

Aux termes d'un acte Sous-Seing Privé en date du 27 Février 2025 à EPERNAY,
Il a été constitué une Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée
DÉNOMINATION : SELARL OFFICE NOTARIAL HERVO
SIÈGE SOCIAL : 13 Rue du Docteur Calmette - 51200 EPERNAY
OBJET :
* L'exercice en commun ou certains d'entre eux de la profession de Notaire ;
* L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;
DURÉE : 99 années
CAPITAL : 1.000 Euros constitué exclusivement d'apports en numéraire
GERANT : Monsieur Jean-Cyril HERVO, né le 29 Avril 1977 à EPERNAY (51), domicilié 24 Rue des Rocherets 51200 EPERNAY, de nationalité Française
IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS
Pour avis.
M2503470

LALLEMENT
INVEST

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 20/03/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LALLEMENT INVEST
Objet social : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notamment en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique
SIÈGE social : 58 rue Clovis, 51100 REIMS
Capital : 624 800 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Président : M. LALLEMENT Emmanuel 58 rue Clovis 51100 REIMS
Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.
M2503413

TITI MOUTINHO

Société par actions simplifiée au capital de 8.000 Euros
Siège social : 10 rue de la Chamotte 51370 CHAMPIGNY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 20/03/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : TITI MOUTINHO.
Siège : 10 rue de la Chamotte - 51370 CHAMPIGNY.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 8.000 €.
Objet : travaux de maçonnerie ; travaux de second oeuvre du bâtiment tous corps de métiers et principalement étude, conception, montage de tous travaux d'électricité, travaux de plomberie ; travaux de plâtrier, de peinture ; pose des différents revêtements intérieurs et extérieurs et plus généralement tous travaux d'agencement, d'entretien et de rénovation des ouvrages du bâtiment.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : José, Nuno DA SILVA MOUTINHO demeurant 10 rue de la Chamotte - 51370 CHAMPIGNY.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : Le Président.
M2503489

ABONNEMENTS

03.26.08.38.26

abonnement.pamb@legalnet.org

2H SC

ACTE : Maître Alexis KUTTENE, Notaire à REIMS, le 12 mars 2025
DÉNOMINATION : 2H SC.
FORME : Société civile.
CAPITAL SOCIAL : 2.000,00 €.
APPORT NUMÉRIQUE : 2.000,00 €.
SIÈGE SOCIAL : HERMONVILLE (Marne), 15 rue de la Viotelle.
OBJET SOCIAL : - La prise de participation directe ou indirecte dans toutes opérations immobilières ou commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusions, prises de gestion, association en participation ou autrement ;
- La gestion d'un portefeuille de titres de participation et/ou de placements ;
- L'administration, la location, l'acquisition de tous biens et droits immobiliers.
CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément préalable.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
COGERANTS : Monsieur Gilles André Fernand HALAIS, né à ROMILLY SUR SEINE (Marne) le 17 novembre 1969 et Madame Sophie Anne Lucie Noëlle TOUSSAINT épouse HALAIS, née à TROYES (Aube), le 25 décembre 1968, demeurant ensemble à HERMONVILLE (Marne), 15 rue de la Viotelle.
La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : Me Alexis KUTTENE.
M2503418

SCI SOGIMMO 51

ACTE : Maître Alexis KUTTENE, Notaire à REIMS, le 12 mars 2025.
DÉNOMINATION : SCI SOGIMMO 51.
FORME : Société civile immobilière.
CAPITAL SOCIAL : 2.000,00 €.
APPORT NUMÉRIQUE : 2.000,00 €.
SIÈGE SOCIAL : HERMONVILLE (Marne) 15 rue de la Viotelle.
OBJET SOCIAL : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément préalable.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
COGERANTS : Monsieur Gilles André Fernand HALAIS, né à ROMILLY SUR SEINE (Marne) le 17 novembre 1969 et Madame Sophie Anne Lucie Noëlle TOUSSAINT épouse HALAIS, née à TROYES (Aube), le 25 décembre 1968, demeurant ensemble à HERMONVILLE (Marne), 15 rue de la Viotelle.
La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : Me Alexis KUTTENE.
M2503419

BH AUTO

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 22/03/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : BH AUTO
Objet social : Achat, Vente et reprise de tout type de véhicule automobile. Dépôt vente de tout type de véhicule automobile. Réparation et entretien de tous véhicules automobiles. Commerce de détail de tous accessoires, équipements et pièces détachées se rapportant à l'automobile.
Siège social : 83 Rue Louis Pasteur, 51100 REIMS
Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Gérance : M. BAGHOYAN Serob 16 rue des Bons Malades 51100 REIMS
M2503606

CABINET

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT ET CONSEIL **PÂTÉ**

SPL

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 20/03/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : SPL
OBJET SOCIAL : - L'acquisition, la vente, l'échange et la gestion par la location ou autrement de tous droits et biens immobiliers en France.
SIÈGE SOCIAL : 39 rue René Char, 51350 CORMONTREUIL
CAPITAL : 500 €
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
GÉRANCE : M^{me} GONCALVES Sigrid 39 rue René Char 51350 CORMONTREUIL
CLAUDE D'AGREMENT : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant
La gérance
M2503474

REM HABITAT

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros
Siège social : 55 rue de Tunis 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 14/03/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : REM HABITAT.
Siège : 55 rue de Tunis - 51100 REIMS.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 5.001 €.
Objet :
- Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) ;
- Bardage, peinture extérieure ;
- Ravalement, briques, maçonnerie.
Président : Monsieur CELIK Rojat, demeurant 102 Boulevard Robespierre - 51100 REIMS, de nationalité Française.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : Le Président.
M2503495

TCL 51

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 24/03/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : TCL 51
Objet social : - L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion, l'aménagement et l'exploitation, que ce soit par bail ou par tout autre moyen, de tous biens et/ou droits immobiliers et mobiliers ; - La mise à disposition, à titre gratuit, de tout ou partie des immeubles lui appartenant, au bénéfice de ses associés et/ou gérants,
Siège social : 76 avenue de Paris, 51700 DORMANS
Capital : 100 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Co-gérance : M^{me} COLAS Clémence 24 rue de la Chapelle 02330 VALLEES EN CHAMPAGNE et M. LAROCHE Tristan 24 rue de la Chapelle 02330 VALLEES EN CHAMPAGNE
Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions statutaire. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.
M2503538

BLANDIN-MOTORS

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 rue du Loup 51420 CERNAY LES REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CERNAY-LES-REIMS du 24/03/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SCI
Dénomination sociale : BLANDIN-MOTORS
Siège social : 11 rue du Loup 51420 CERNAY LES REIMS
Objet social : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens immobiliers et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Valentin GERARD demeurant 25 rue de Witry 51110 CAUREL
Immatriculation de la Société au RCS de Reims.
Pour avis La Gérance
M2503586

SAPG 2

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 10 Chemin du Peuplier 51500 CHAMERY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHAMERY du 25.03.2025, il a été constitué une société par actions simplifiée à associé unique dénommée SAPG 2 présentant les caractéristiques suivantes :
SIÈGE : 10 Chemin du Peuplier - 51500 CHAMERY
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
CAPITAL : 1.000 €.
OBJET : La société a pour objet principal la détention de titres et l'activité de conseil aux entreprises et aux particuliers. Elle peut avoir des activités accessoires en relation directe avec leur objet et destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elles détiennent des participations.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.
PRÉSIDENT : Monsieur Sébastien GERMAIN, demeurant 10 Chemin du Peuplier - 51500 CHAMER.
La Société sera immatriculée au R.C.S. de siège du tribunal de commerce dont dépend la SAS.
Pour avis : Le Président.
M2503596

SOPHIE RENARD

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée à EPERNAY en date du 24/03/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION : SOPHIE RENARD.
SIÈGE : 28 avenue du Maréchal Foch - 51200 EPERNAY.
OBJET SOCIAL : L'acquisition, la détention, la gestion, l'administration, la cession et la prise de toute participation directe ou indirecte, de quelque manière que ce soit, à titre minoritaire ou majoritaire, de toutes parts sociales ou actions de toutes sociétés, notamment de sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice des professions juridiques ou judiciaires, constituées ou à constituer, quelle que soit leur forme juridique, ainsi que la souscription à cet effet, de toute financement, quelle qu'en soit la forme, ainsi que la prestation de gestion de ses filiales.
DURÉE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.
CAPITAL : 1.000 €.
GÉRANTE : M^{me} Sophie RENARD, demeurant 15 rue Michel Charaire - 92330 SCEAUX.
Immatriculation de la société au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : La gérante.
M2503623



T.M.E.

Suivant acte reçu par Me Laurent LUTUN, notaire à FISMES, le 22 mars 2025, a été constituée la société civile dénommée «T.M.E.», siège social : CHAMPIGNY (51370), 5 rue des Charmes.
Capital social : Trois cent trente-quatre mille € (334.000,00 €), divisé en 334 parts sociales de mille € (1.000,00 €) chacune, numérotées de 1 à 334,
Objet social : L'acquisition, la vente, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.
Et la mise à disposition à titre gratuit au profit de ses membres ou de ses gérants, mais uniquement en contrepartie du versement par l'occupant des charges usufructuaires attachées à l'immeuble. Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.
Cessions de parts soumises à l'agrément de la gérance.
Nommés premiers gérants de ladite société : Monsieur Alain Gérard DENIS, retraité et Madame Lucette Cécile Hélène BOURIN, retraitée, demeurant ensemble à REIMS (51100), 213 Quater rue Neufchâtel.
M2503597

SOPHIE RENARD &
CLAIRE CHAUDET

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée à EPERNAY en date du 24/03/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION : SOPHIE RENARD & CLAIRE CHAUDET.
SIÈGE : 28 avenue du Maréchal Foch - 51200 EPERNAY.
OBJET SOCIAL : La Société a pour objet l'exercice de la profession de Commissaire de Justice, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur pour l'exercice de ladite profession, ainsi que toutes activités accessoires, annexes ou connexes. L'accomplissement des actes de cette profession ne pourra s'effectuer que par les membres de la présente société ayant capacité et qualité pour l'exercer. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.
DURÉE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
Co-GÉRANTE : - M^{me} Sophie RENARD, demeurant 15 rue Michel Charaire - 92330 SCEAUX ;
- M^{me} Claire CHAUDET, demeurant 19 rue de la Vallée - 02400 AZY SUR MARNE.
Immatriculation de la société au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2503622

OCCASIONS DES
DATS

Dans l'annonce n° M2503139 parue le 17 mars 2025, il convenait de lire :
Aux termes d'un ASSP en date du 13/03/2025, il a été constitué une SASU. Au lieu de :
Aux termes d'un ASSP en date du 13/03/2025, il a été constitué une EURL
M2503683

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

POURSUITE D'ACTIVITE



LAURENCY & ASSOCIÉS
Cabinet LAURENCY & ASSOCIÉS
Expertise comptable - Audit - Conseil -
Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

LE TASTING
SAS au capital de 5.000 Euros
Siège social :
5 place Urbain II
51700 CHÂTILLON SUR MARNE
952 435 642 R.C.S. de Reims

Le 04/03/2025, le président a décidé la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Mention au R.C.S. de REIMS.
M2503601

**DISSOLUTION
DE SOCIETE**

**LEROUX BERAT
PASCAL**
EARL au capital de 8 000 Euros
Siège social : 30 Grande Rue
51270 FEREBRIANGES
R.C.S. : Reims 429 939 994

Dissolution anticipée

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution de la société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé M. Damien LEROUX, demeurant 30 Grande Rue - 51270 FEREBRIANGES, en qualité de liquidateur.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au siège social de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.
M2502620

JOET
SARL au capital de 1.200 Euros
Siège social :
5 rue du Général Gouraud
51400 MOURMELON LE GRAND
R.C.S. de Chalons-En-Champagne
n°491 343 810

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 17/03/2025 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 17/03/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. JACQUET Gilles, demeurant 5 rue du Général Gouraud - 51400 MOURMELON LE GRAND et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
M2503212

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

**SCI LES
EGLANTINES**
Société civile
au capital de 152,45 Euros
Siège social : 9 rue lan MACKENZIE
51100 REIMS
421 103 821 R.C.S. Reims

**Avis de dissolution
anticipée**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 février 2025 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Annette DUCHAUSSOY, demeurant 8 rue Louis Kiener - 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 8 rue Louis Kiener - 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le Liquidateur.
M2502691

In Extenso
Experts-Comptables
70000 VESOUL

CIM
SCI au capital de 10.000 Euros
Siège social :
16 boulevard Carnot
51300 VITRY LE FRANCOIS
485 150 445
R.C.S. Châlons en Champagne

Dissolution

Le 31/12/2024, l'A.G.E. a décidé la dissolution anticipée de la société CIM à compter du 31/12/2024. M^{me} Anne BUSSENOT, demeurant 11 rue du Mont Vierge - 51300 VITRY LE FRANCOIS, a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 16 boulevard Carnot - 51300 VITRY LE FRANCOIS. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du TGI / Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE. Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2503370

SARAZIN
SARL au capital de 38 112 €
Siège social : 11 place du Luxembourg
51700 DORMANS
RCS de REIMS n°326 650 413

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 20/02/2025 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20/02/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} SARAZIN Sylvia, demeurant 3 rue de la Gravoise 51700 DORMANS et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
M2503371

**Office
NOTARIAL
CHARLY**

**SCI LES RIAUX DE
BREUX**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 14/02/2025, dressée par Maître Fabienne GRUSS, notaire à CHARLY SUR MARNE (02310), les associés de SCI LES RIAUX DE BREUX, Société civile, capital : 1.000,00 €, siège : MONTHELON (Marne), 9 rue Gaston Poittevin, R.C.S. REIMS 484 011 192, ont décidé de la dissolution à compter du 14/02/2025 et de l'ouverture des opérations de liquidation, de SCI LES RIAUX DE BREUX.

Liquidateur nommé sans limitation de pouvoirs aux termes de ladite assemblée : Monsieur Gill Gabriel André BREST, demeurant à MONTHELON (51530), 9 rue Gaston Poittevin.

Toutes correspondances/actes/documents relatifs à la liquidation devront être adressés à l'adresse du liquidateur : MONTHELON (51530), 9 rue Gaston Poittevin.

Dépôts de pièces relatifs à la liquidation effectués auprès du Tribunal de Commerce de REIMS (Aisne).
Pour avis de dissolution et ouverture de liquidation.
M2503472

**SCEV «PETIT-
PERSEVAL»**
Société en cours de liquidation
Capital social : 107.700 Euros
Siège social : 20 rue du Pont Château
51110 BOULT SUR SUIPPE
R.C.S. Chalons En Champagne 430
194 175

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31/01/2025, la collectivité des associés de la société civile «PETIT-PERSEVAL» a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/01/2025 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidatrice Madame Martine PETIT née PERSEVAL, demeurant 20 rue du Pont Château - 51110 BOULT SUR SUIPPE, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés 20 rue du Pont Château - 51110 BOULT SUR SUIPPE, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La Liquidatrice.
M2503498

COURSE-FR
SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 5 rue Pitarbourg
51120 SAUDOY
RCS de REIMS n°844 335 877

Avis de dissolution

En date du 25/03/2025, l'associé unique a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 25/03/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. RENAUD Frédéric, demeurant 5 rue Pitarbourg 51120 SAUDOY et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
M2503620

**Étude
CLOVIS**
notaires

Département Droit des Affaires

15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SCI du SQUARE
Société civile immobilière
au capital de 66.900 Euros
Siège social : 3 rue des Tuileries
51360 VERZENAY
440 598 092 R.C.S. Reims

Suivant délibération en date du 03/01/2025, l'assemblée générale a décidé de la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

Madame Fabienne LANG a été nommée liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

L'adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés, est fixée au domicile du Liquidateur : VERZENAY(51360), 3 rue des Tuileries.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2503583

**«LA SCENE
SAINT THOMAS :
LA COUR DES
CITADINS»**
Société civile de construction vente
au capital de 1.000 Euros
Siège social de la liquidation :
32 rue Cérés - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 793 980 533

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 20 mars 2025, il résulte que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société «LA SCENE SAINT THOMAS : LA COUR DES CITADINS» à compter du 20 mars 2025 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé en qualité de liquidateur la SASU QUADRANCE IMMOBILIER, dont le siège social est situé à REIMS (51100), 32 rue Cérés, représentée par son président, Monsieur Timothée PERIN, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à REIMS (51100), 32 rue Cérés, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.
M2503592

SCM LOCHET
SCM au capital de 300 Euros
Siège social :
6 rue Lochet
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
832 981 823
R.C.S. de Châlons en Champagne

Aux termes de l'AGE en date du 13/01/2025 les associés ont décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du 13/01/2025, nommé liquidateur M^{me} HUBERT LAURENCE, demeurant 57 rue Grande Etape - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2503646

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

**GROUPEMENT
FONCIER
AGRICOLE DE
BRICHARME**
Groupement foncier agricole
au capital de 533.571,55 Euros
Siège social : 1 avenue de Champagne
51480 DAMERY
402 621 304 R.C.S. Reims

**Avis de dissolution
anticipée**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bertrand LHOPITAL, demeurant 73 Boulevard du Général Leclerc - 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 73 Boulevard du Général Leclerc - 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le Liquidateur.
M2503632

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

CAP

Société à responsabilité limitée
au capital de 18.540 Euros
société en liquidation
Siège sociale :
38 rue Cérés - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
30 Voie des Loups - 51450 BETHENY
532 651 080 R.C.S. Reims

Dissolution anticipée

L'associé unique a décidé le 31/12/2024 de la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par ladite décision et les statuts.

L'Associé unique a nommé comme liquidateur M. Bertrand DELOZANNE, demeurant 30 Voie des Loups - 51450 BETHENY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 30 Voie des Loups - 51450 BETHENY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis.
M2503651

NOMΩDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

WITRY FAVREAU
Société civile au capital de 5.000 Euros
Siège social :
11 route de Witry - 51100 REIMS
832 458 343 R.C.S. Reims

L'Assemblée du 23/12/2024 a décidé la dissolution de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, mis fin aux fonctions des cogérants, nommé en qualité de liquidateur M. Stephan SCHANTZ, demeurant au 4 bis rue Werlé - 51100 REIMS, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de REIMS.
M2503671

CTVP

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 20.000 Euros
Siège social :
Zone Industrielle les Varennes
14 rue des Carrières
51700 DORMANS
Siège de liquidation :
Zone Industrielle les Varennes
14 rue des Carrières
51700 DORMANS
803 880 012 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 21 mars 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Patrice DELBARRE, demeurant à TROISSY (51700), 11 rue du Moulin, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à DORMANS (51700), Zone Industrielle les Varennes, 14 rue des Carrières. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2503673

CLOTURE

DE LIQUIDATION

**51 - TRANSPORTS
SERVICES
S. A. R. L.**

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 30.490 Euros
Siège social et de liquidation :
54 avenue du 106^{ème} R. I.
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
353 134 901 R.C.S. Chalons En
Champagne

L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Marc PREVOST, demeurant 80 Boulevard Hélène Boucher - 51510 FAGNIERES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du Commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2502354

Nouveauté. La gamme du constructeur japonais s'enrichira cet été avec le lancement d'une version exclusivement électrique de la nouvelle génération de son SUV star au design affirmé.

Suzuki e Vitara : première 100% électrique



Dérivé d'un concept, le nouveau e Vitara se distingue par son style musculeux.

La quasi totalité de la gamme Suzuki est désormais électrifiée. Un exemple presque unique sur le marché. Mais elle ne compte encore aucune voiture totalement électrique. Une affaire de quelques mois. Pour débiter son aventure 100% électrique, le constructeur japonais a choisi un de ses modèles les plus emblématiques : le Vitara. Bonne pioche car le SUV japonais remporte un franc succès commercial international avec plus de quatre millions d'unités vendues en 37 ans à travers les 190 pays où il est diffusé. C'est ce qu'on appelle un best seller planétaire. De quoi espérer voir le e Vitara rencontrer la même audience sans frontières.

Le e Vitara a été dévoilé au public européen en janvier dernier à l'occasion de la 101^e édition du Salon de Bruxelles, le premier

rendez-vous automobile majeur de l'année. Inspiré par le concept « Emotional Versatile Cruiser » (inutile de traduire), l'inédit SUV japonais se distingue au premier coup d'oeil par son design personnel, concentrant tous les codes du genre : face avant verticale, capot plat sculpté, ailes bodybuildées cernées d'élargisseurs soulignant les passages de roues, ligne de toit fuyant lui donnant un faux-air de coupé, renforcé par les poignées de portes arrière cachées dans les montants latéraux, blocs feux arrière à LED surélevés, peintures bicolores... Le tout est agrémenté de généreuses protections avant, arrière et latérales appréciables dans la circulation urbaine pour absorber les petits chocs. L'ensemble surprendra ceux qui sont habitués au style plutôt consensuel des précédents Vitara.

Pour autant, le e Vitara reste dans les mensurations raisonnables qui ont contribué à son succès : 4,27 m de long pour 1,80 m de large et 1,63 m de haut. Rien d'excessif mais de quoi assurer une polyvalence sans lacune tout en conservant ses aptitudes appréciées dans les centres-villes où son rayon de braquage limité (5,2 m) constitue un autre de ses atouts.

Le e Vitara exprime la volonté de Suzuki d'améliorer la qualité de présentation intérieure de ses nouveautés. Avec en particulier des harmonies deux-tons, là où le noir régnait en maître. C'est visuellement valorisant. Evidemment, la planche de bord est 100% numérique avec une dalle de grande taille se prolongeant jusqu'à l'extrémité de la console centrale réunissant l'ensemble des informations de conduite et d'info-divertissement.



La présentation intérieure exprime la volonté de monter en gamme du constructeur.

TECHNOLOGIE ET TARIF JUSTE

Élaboré sur la nouvelle plateforme « Heartect-e », exclusivement dédiée aux véhicules électriques du constructeur, le e Vitara est proposé sur le marché européen avec deux niveaux de puissance des batteries lithium-fer-phosphate : 49 kWh et 61 kWh. Elles sont associées à des blocs électriques développant 106 (144 ch), 128 (174 ch) et 135 kW (184 ch). Une version quatre roues motrices est proposée avec la batterie et le moteur les plus puissants. Un mode « trail » faisant office de différentiel à glissement limité facilitera les évolutions hors bitume du e Vitara en maîtrisant le patinage, en agissant sur les freins et le couple moteur sur les roues opposées. Avec un poids dépassant à peine les 1 700 kg pour la version la moins lourde, le e Vitara s'en sort plutôt correctement pour un véhicule 100% électrique.

Assemblé en Inde sur le site de Suzuki Moto Gujarat, l'inédit

Vitara 100% électrique est attendu sur le marché européen cet été. Si ses tarifs ne sont pas encore fixés, ils devraient être en rapport avec la philosophie du constructeur qui est de proposer des modèles bénéficiant d'un bon rapport prix-prestations. C'est la recette de Suzuki en Europe en général et en France en particulier où la marque poursuit sa montée en puissance avec constance. Après un exercice 2023 marqué par une progression spectaculaire de 48 %, Suzuki a confirmé l'an dernier avec une hausse de plus de 10% de ses immatriculations (26 462) sur un marché en recul global de 3,2 %. Ces performances confortent le positionnement de la marque, rappelé par Stéphane Magnin, le directeur de l'activité automobile en France : « Offrir la bonne technologie au tarif le plus juste pour le client ».

DOMINIQUE MAREE

Mini Cabrio : sans rivale

Proposition unique sur le marché, la petite anglaise décapotable se met au goût du jour esthétiquement et adopte la présentation intérieure de la nouvelle génération.

Ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre. Basée sur l'ancienne génération Mini, ce qui n'est pas un défaut rédhibitoire, la version Cabrio évolue pour se rapprocher esthétiquement des dernières nouveautés de la marque anglaise du groupe BMW.

À l'extérieur, il s'agit d'une adaptation au nouveau design avant de la nouvelle « Mini Family » comme on le dit chez le construc-

teur d'Oxford avec en particulier une calandre redessinée et des optiques remodelées. À l'arrière par contre, la Cabrio conserve ses blocs feux à LED caractéristiques. Ils sont personnalisables. Modernisée sans excès, la silhouette de la Mini Cabrio préserve son charme.

À l'intérieur, tout change ou presque avec l'adoption de la nouvelle planche de bord en tissu recyclé des nouvelles Mini.

L'ensemble des informations de conduite est regroupé dans le grand disque central numérique OLED. Une petite révolution. Le constructeur en a profité pour enrichir l'équipement avec des technologies embarquées de dernière génération et, notamment, un volant chauffant en série.

Pour le reste, la Mini Cabrio conserve sa capote en toile à commande électrique qui s'efface automatiquement en seulement

18 secondes. On peut également opter pour une ouverte partielle à la manière d'un toit ouvrant pour profiter du plaisir de rouler au grand air dans un maximum de situations. Des opérations qui peuvent être réalisées en roulant jusqu'à 30 km/h.

La Mini Cabrio est disponible avec un choix de trois motorisations : de 163 ch à 231 ch, deux niveaux de finitions Classic et Favoured avec en complé-

ment quatre offres de packs. La gamme Mini Cabrio débute à 33 450 € pour la Cooper Classic. Un tarif qui en fait le cabriolet quatre places le plus abordable d'un marché spécifique où elle n'a aucune rivale véritable. De quoi oublier son coffre riquiqui et peu pratique. Mais on n'achète pas une voiture plaisir pour son volume de chargement...

D.M.

Alan Piat. Il est le directeur départemental de la Banque de France dans l'Aube depuis 2023.

La finance bienveillante



Alan Piat : « Les beaux succès d'aujourd'hui sont les investissements d'hier ».

tissements d'hier. L'Aube est un petit territoire avec une vraie capacité de mobilisation collective ».

HUMILITÉ ET PRAGMATISME

Originaire de l'Yonne, cet amateur de patrimoine et de gastronomie marque son attachement à la ruralité. Issu d'une famille d'artisans commerçants, avec son équipe, il veut accompagner celles et ceux qui font vivre l'économie, qui créent des emplois, de la richesse. « Avec beaucoup d'humilité. Nous ne formulons pas de jugement, nous essayons d'être facilitateurs ». Après une prépa HEC et une école de commerce à Dijon avec une dominante audit, management financier, Alan Piat entre très vite à la Banque de France avec des missions de contrôles bancaires sur les opérations de crédit. Puis, il devient contrôleur à l'inspection générale avec des missions sur sites sur toute la France et à l'étranger. Devenu jeune papa, il souhaite retrouver la province pour le bien-être de sa famille. Il aspire aussi à retrouver un lien avec la réalité du terrain « à l'inspection générale, on vérifie des milliards d'euros... ». Un retour en province qui le renvoie à Auxerre. En 2013, il y est nommé responsable des particuliers, puis directeur adjoint à Troyes en 2019 et directeur en juin 2023.

Fier de travailler pour cette institution, il en salue les actions impulsées par le gouverneur pour lutter contre l'inflation, ramenée aujourd'hui à moins de 1 %, plus vite que prévu, ou la baisse des taux directeurs pour relancer l'économie. Autant de succès de la Banque de France à travers la BCE et le Conseil des Gouverneurs.

est au service de tous les Français, chefs d'entreprise et particuliers ». Le directeur aubois va à la rencontre de 250 entreprises par an. Et, si la cotation d'une entreprise, importante pour l'accès aux financements bancaires, ne convient pas, « nous sommes prêts à en parler avec l'entrepreneur. Nos cotations sont assises sur les analyses financières, et sur des éléments extra financiers ». Alan Piat reste un homme accessible, humain et bienveillant. Il porte un regard

« La Banque de France est au service de tous les Français, chefs d'entreprise et particuliers. »

admiratif sur les entrepreneurs et leur potentiel à se relever, à résister malgré les soubresauts continus de ces dernières années. « Il y a des cycles économiques et nous sommes dans la culture de court terme. Depuis cinq ans, une crise chasse l'autre, c'est extrêmement éprouvant pour les dirigeants dont je salue la résilience. Je rencontre beaucoup de personnes inspirantes, le département compte de très belles entreprises. Elles doivent continuer d'inventer, d'innover et d'exporter. Certes, les conseillers ne sont pas les payeurs, mais les beaux succès d'aujourd'hui sont les inves-

Quant aux dossiers de surendettement, si leur nombre a augmenté de 3,1 % en 2024 dans le département, comparé à 2019, ils ont baissé de plus de 18 %. En 2024, la banque en a traité 709. Alors, elle mise sur la prévention tant des jeunes que des adultes avec EDUCFI (éducation économique, budgétaire et financière) dont le Rucher Créatif, la Chambre de métiers, le Greta, l'UTT, Yschools en sont quelques relais. « EDUCFI est là pour éviter les pièges et les arnaques. Nous proposons des jeux et des ressources à la disposition des entrepreneurs en création ou

reprise d'entreprise, des jeunes et des particuliers pour qu'ils aient plus de connaissance en matière financière et budgétaire, et faire les bons choix ». L'an dernier, 722 jeunes et 202 travailleurs sociaux et assimilés ont bénéficié du dispositif. Le déménagement de la Banque de France dans le quartier de la gare à Troyes a aussi eu un effet positif. Avec des locaux plus accessibles, elle reçoit 2 000 visiteurs par an, un chiffre en progression. Les enquêtes de satisfaction confirment une image positive de la Banque de France.

DÉCOMPLEXER L'EUROPE FACE AUX ÉTATS-UNIS

Face au contexte géopolitique, Alan Piat insiste sur l'importance de s'atteler « aux vrais chantiers qui feront des conditions de notre vie demain. Ce que nous allons laisser à nos enfants. Réduction du déficit, respect des engagements budgétaires, c'est absolument indispensable pour garder notre indépendance et notre capacité à financer la défense, la santé, l'éducation. Il y a beaucoup d'enjeux et un sujet chasse vite l'autre, mais celui-ci ne doit pas être mis de côté. Le gouverneur de la Banque de France avance trois sujets prioritaires, la défense, la dette et le rapport Draghi avec l'harmonisation européenne ». Rappelant l'indépendance de la Banque de France et sa neutralité politique, Alan Piat souligne que le gouvernement Trump doit être « l'occasion pour l'Europe de bâtir collectivement les conditions d'une croissance plus verte, plus durable, plus forte. Nous devons garder en tête que l'économie européenne a le même poids de l'économie américaine. Nous avons les capacités de répondre aux enjeux commerciaux et internationaux, il faut se fédérer et trouver ensemble des modes de fonctionnement. Aujourd'hui, une partie de l'épargne européenne finance les investissements et les entreprises américaines, nous devons travailler à un fléchage de l'épargne pour qu'elle profite à nos entreprises ».

Évoquant la transformation écologique, énergétique et numérique mondiale comme les axes définis par le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, il ajoute que « les jeunes et les seniors sont sous-employés, la France doit envisager la transformation du travail et sa transformation publique. Notre modèle social est comparable à celui de nos voisins, mais nous coûte 260 milliards d'euros par an de plus, soit 9 % de PIB ». D'ailleurs, la Banque de France travaille dans le sens de réduction des coûts avec un repli de 3,5 % de ses dépenses nettes

d'activité en volume et des effectifs réduits d'un quart en 10 ans, « nous sommes un exemple de transformation publique. L'idée est de rendre le meilleur service au moindre coût ».

Amateur de karting et coureur de marathon, Alan Piat est aussi bénévole à titre personnel dans une association caritative de soutien aux enfants atteints de cancer ou de leucémie pour financer les nuits d'hôtel des familles quand elles accompagnent leur enfant à l'hôpital, ou pour l'achat de prothèses par exemple. Positif, Alan Piat est fier de sa mission, la Banque de France incarne un repère de stabilité. Alors, dans dix ans, il s'y voit toujours. Peut-être au siège social, sur un autre type de poste pour « continuer cette stimulation intellectuelle rendue possible par l'institution ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

1981
Naissance à Auxerre.

2000
Prépa HEC au Lycée Carnot (Dijon).

2003
ESC de Dijon (audit management financier). Entrée à la Banque de France.

2003-2009
Contrôleur sur pièces à la commission bancaire.

2013-2019
Responsable des particuliers à Auxerre.

2019-2023
Directeur-adjoint à Troyes.

Juin 2023
Directeur de la succursale de Troyes.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

